ISSN 0245-9507

N° 303 – 12 F
MARS 1989

le peuple breton

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

ÉCONOMIE

Le poisson à la place du cochon ?



TÉMOIGNAGE

Les libertés au Canada

MUNICIPALES

L'enjeu

POBL VREIZH

Deug de breton : 2e manifestation à Saint-Brieuc

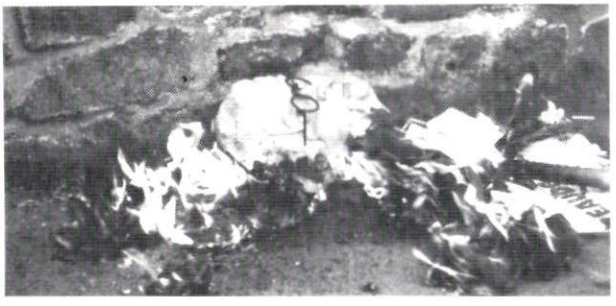


Manif escargot sur la voie express.





Tugdual Kalvez, président de l'UGB.



Jospin en mauvaise position...



... pour que la langue bretonne ne meure pas.

C'est plus de 500 personnes qui ont manifesté cette fois-ci, à Saint-Brieuc, pour la création d'un diplôme d'études générales (Deug) de breton. Il y avait 300 personnes en novembre à Vannes.

En se dérobant à tout contact avec les manifestants, le président du Conseil général des Côtes-du-Nord, Charles Josselin (PS), a sans aucun doute contribué à discréditer un peu plus son parti dans un domaine où il n'a pas été avare de promesses.

Quant à la mobilisation, elle s'amplifie, merci.



Fanch Kerrain, de l'UDB, interpelle Didier Chouat, député PS ; toujours les mêmes réponses évasives...

Ici, pas de fausses factures

Encore 26 abonnés nouveaux en février ! Continuons l'effort pour mieux faire connaître le *PB-PV* autour de nous. Un point noir cependant : nos abonnés attendent souvent deux mois, deux rappels avant de se réabonner. Désormais, le numéro d'abonné et celui d'échéance (ex : 303) sont clairement indiqués sur la bande-adresse.

Les progrès que nous annoncions depuis quelques mois n'en rendent pas moins nécessaire l'aide financière de nos lecteurs. Même si la relance de février est partie il y a une semaine, le volume des dons est un peu faible pour notre trésorerie.

Chez nous, pas de fausses factures ! Toute l'aide reçue contribue à payer l'imprimeur et les timbres. Nous comptons une nouvelle fois sur vous.

J. Menguy, Plouha (30) ; R. Martin, Blain (30) ; H. Gorrec, Molsheim (30) ; P. Arz (30) ; M. Feuvrier, Trébry (20) ; M. Masson, Pontivy (30) ; Y. Coatanoan, Perros (20) ; M. Bourdonnay, Chaville (120) ; M.C., Savoye (8) ; H. Guillerm, Orvault (20) ; P. Pennec, La Tronche (30) ; V. Breuillard, Mulhouse (30) ; R. Quinquis, Plougastel (30) ; M. Rémond (60) ; L. Josse (80) ; M. Le Trocquer (80) ; D. Jégou, Vannes (30) ; M. Madec, Blois (30) ; R. Cozic (20) ; Disañv, Brest (20) ; M. Le Gouic, La Verrière (30) ; J.P. Guillouzic, St-Etienne (20) ; D. Rospupe, Elliant (30) ; C. Le Feuvre, La Motte (50) ; B. Le Gall, La Chevrolière (30) ; J.F. Gillet, Sotteville (30) ; R. Pinsard, Caulnes (20) ; T. Bourles (30) ; E. Robert, Malestroit (20) ; M. Le Chavier, Plérin (50) ; J. Fuby, Plérin (30) ; P. Cousin, Plogonnec (30) ; D. Soublin (80) ; N. Brégeon, Orvault (20) ; Y.F. (10) ; J. Gicquel, Lannion (30) ; G. Le Calvez (50) ; Y. Le Lann, St-Michel (80) ; J. Trolez, Guidel (50) ; J. Garoche (30) ; Y. Le Maître, Lorient (20) ; C. Josse, Paimpol (20) ; L. Leroux, Thaon (30) ; Y. Sellin (80) ; J. Connan, Plaintel (80) ; J.Y. Quilgars, St-Nazaire (10). Total 3e liste : 1.610 F. Total 89 : 5.776 F.

Amis du Peuple Breton réservez votre dimanche 7 mai

Le « Peuple Breton » propose à ses lecteurs et amis une rencontre « pépère », une « fête des amis du Peuple Breton », le dimanche 7 mai.

La forme précise de cette fête n'est pas encore décidée, mais le PB d'avril donnera toutes précisions utiles. Dès maintenant, cependant, le PB invite tous ceux qui souhaitent rencontrer l'équipe du PB et ses amis dans un cadre agréable, et dans un esprit très « ouvert » (comme ils disent...mais pour de vrai !).

Réservons le dimanche 7 mai. Parlons-en à tous ceux qui souhaitent se retrouver avec nous pour discuter et se détendre.

En guise de sommaire

Après le *REPORTAGE* (p. 2) **sur les Bretons face au ministère de l'Education nationale, le point sur les *MUNICIPALES*** (p. 4) **précède notre interview du mois, celle d'un Breton de retour après 15 ans passés au Canada** (p. 6). **En *ÉCONOMIE*, une étude montre comment, dans toute la Bretagne bretonnante, les piscicultures se développent à rythme accéléré** (p. 8). **En *SOCIAL*, on découvre la difficile application des lois sociales en agriculture** (p. 9). **Le *DOSSIER LOIRE-ATLANTIQUE* reste ouvert** (p. 10). **Le *FESTIVAL INTERCELTIQUE DE CINÉMA* à Roscoff est présenté en avant-première** (p. 11). **Un *Pobl Vreizh* substantiel** (p. 12-15) **précède notre « Tro Breizh »** (p. 16). ***LES PEUPLES BALTES* font leur entrée dans le « PB »** (p. 17) **avant un point détaillé sur la situation en Iran. Nous retrouvons notre rubrique *HISTOIRE*** (p. 21) **puis L'ÉVÉNEMENT, le livre de R. Faligot sur les résistants. *LIVRES*** (p. 23-24) **et *DISQUES*** (p. 25) **précèdent le courrier... et Nono.**

24 heures sur 24 : INFOS SUR LE MINITEL : 3614 - UDB (envoi)

Je m'abonne — le peuple breton

NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE .....

- Souscrit un abonnement ☐ un réabonnement ☐
  - ordinaire : 120 F (1)
  - de soutien à partir de 140 F (1)
  - étranger : 150 F (1)
  - étranger par avion : 180 F (1)

  à partir de N° ..... inclus.
- Ci-joint le règlement par :
  - chèque postal (1)
  - chèque bancaire (1)
  - mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ-VOUS OU VOS AMIS... ET RECEVEZ NOTRE PENDULETTE (p. 28)

NOM	NOM .....
Prénom	Prénom .....
Adresse	Adresse .....
a fait l'abonnement à 120 F (chèque joint)	**est à abonner au P.B. recevra le P.B. pendant 3 mois (gratuit)**

Ce que d'autres disent...

VIVA

(janvier 89, journal mutualiste)

MEDIAS

Joyeux anniversaire

Joyeux anniversaire au *PB !* Le *PB*, c'est le *Peuple Breton*. Journal mensuel de l'Union démocratique bretonne ; entre le n ° 1 et le n° 300 de décembre qui célébrait le 25e anniversaire, l'évolution s'est faite au profit d'une ouverture réellement journalistique. Hormis quelques racines profondément ancrées dans la politique « udbiste » ; le contenu rédactionnel fait la part de l'objectivité. Quel lecteur de base aurait pensé un jour lire une interview de Jean-Yves Cozan, le chef de file de l'UDF finistérienne, dans les colonnes du *PB ?* C'était chose faite dans le numéro de juin ! Tiré entre trois mille et trois mille cinq cents exemplaires, le journal remonte doucement la pente qui l'avait plongé dans un silence total pendant plusieurs mois. Le *PB* c'est une réalité en Bretagne et au dehors ; il fallait le souligner.

Edito

L'enjeu des municipales

Contexte

Les élections municipales de mars se déroulent dans un contexte de divisions mal surmontées à gauche comme à droite. C'est dans ce contexte que l'UDB sera présente dans les mêmes proportions qu'en 1983, mais la grande diversité des cas de figure et de situations locales entraîne une grande diversité des réponses locales de l'UDB, diversité dont on ne se réjouit pas.

Contrairement à 1983, le PS et le PC ne sont plus dans la même alliance gouvernementale et le PS a tenté, dans les négociations, de valoriser au maximum au plan local en termes de proportion sur les listes, les scores réalisés en mai 88 par le candidat Mitterrand.

C'est dans ce contexte que nous avons tenu à assurer une présence active de l'UDB, puisque nous avons vérifié, avec nos lecteurs et nos électeurs, que **dans la majorité des cas, les élus UDB jouent un rôle utile et même nécessaire pour la défense des Bretons, tant sur le plan économique et social que culturel.** Il va de soi que nous avons accepté de participer à des listes d'union quand il y avait véritable **reconnaissance de l'UDB** en tant que telle et **négociation** sur le programme municipal. L'UDB ne saurait admettre une présence alibi et une minorisation systématique de son poids. D'où son absence des listes à dominante socialiste de Saint-Brieuc et de Quimper.

Alliances et ouverture

Certains nous demandent : *« Comment pouvez-vous faire alliance avec des forces politiques avec lesquelles vous avez des différends importants, dont témoignent vos critiques publiques ? »*. Nous leur répondons ceci : dès lors que nous ne sommes pas une force politique majoritaire capable de l'emporter seule, il faut réaliser une coalition pour arriver à une majorité. Ou bien négociations et coalitions se font au lendemain des élections, quand celles-ci se font à la proportionnelle véritable (Pays Basque sud, Flandre, Wallonie, Val d'Aoste...), ou bien le système est largement majoritaire, comme dans l'Hexagone, et la logique mène à des négociations et à l'élaboration d'un programme **avant** le vote. Dans beaucoup de cas, notamment dans les petites communes, il est possible de s'allier, pour un programme municipal, avec ceux dont nous sommes les plus près et qui sont présents sur le terrain, dans le but de l'emporter. S'il n'y a pas de possibilité d'avancer nos propositions avec des chances de les faire appliquer, nous tentons des solutions alternatives ; si celles-ci sont aussi impossibles, nous nous retirons. Dans les cas d'accord minimum, nous menons la campagne électorale de façon autonome.

Dans tous les cas, notre stratégie d'ouverture et de rassemblement a été poursuivie : pas de racolage individuel, mais une ouverture vers des catégories socio-professionnelles (le monde maritime à Saint-Malo), appel à des personnalités extérieures pour figurer sur le quota de l'UDB sur des listes d'union.

Echos

A St-Herblain, St-Nazaire, Rennes et Nantes, l'UDB est présente sur les listes d'union de la gauche, avec un poste d'adjoint en vue dans la capitale bretonne. A Brest, comme par le passé, des militants issus de l'UDB figurent sur la liste. A St-Malo, l'UDB a joué un rôle important et reconnu dans la constitution d'une liste d'union. A Lorient et à Douarnenez, où l'UDB a eu des positions très critiques par rapport à la gauche en place, elle a été l'un des moteurs de la constitution de listes alternatives et bretonnes, avec des écologistes dans le premier cas. A noter la présence aux côtés de Joël Guégan, sur la liste « Ecologie-An Oriant », de l'ancien directeur de cabinet du maire socialiste Le Drian et de plusieurs socialistes en rupture de ban. A noter aussi la présence de l'UDB, parfois en nombre, à Lannion, Guingamp, Bégard, Tréguier, Paimpol, Dinan, Quimperlé, Vannes (avec le PCF), Orvault, Mallestroit, Lanester. Des UDB connus se trouvent en tête de liste à Loctudy, Clohars-Fouesnant, St-Hernin, St-Thégonnec, Berhet, Grâces, liste non exhaustive.

Le nombre élevé de listes, les alliances parfois inédites rendent les pronostics difficiles. L'enjeu est suffisamment important, pour le parti et la Bretagne, pour que le maximum d'électeurs se mobilisent pour ces listes et ces candidatures.

Votez !

La lecture de la presse quotidienne a montré la présence, sinon massive, du moins importante de l'UDB dans les municipales des cinq départements bretons. Tous ceux qui souhaitaient enterrer la force bretonne et progressiste en sont pour leurs frais. Mais en aidant nos candidats, nos sections, nos fédérations, en se mobilisant pour que les élus soient nombreux, vous nous permettrez d'aborder dans de meilleures conditions les Européennes du mois de juin, élection importante où la voix des peuples de l'Hexagone devra enfin se faire entendre. Et rendez-vous après le 19 mars !

UDB

Plus de détails sur le minitel : 3614 UDB envoi.

Serge Soglin n'a été condamné qu'à 8 jours de suspension avec sursis. C'est une victoire pour le combat breton et la démocratie.

Ambassade occupée

Une quinzaine de militants de l'organisation Stourm ar Brezhoneg (SAB) ont occupé pacifiquement les services culturels de l'ambassade de France à Bruxelles, pendant une demi-heure, vendredi 17 février.

Pour l'organisation, connue par son action en faveur de panneaux de signalisation bilingues, notamment, il s'agissait d'appeler l'attention de l'opinion internationale sur la politique discriminatoire de la France à l'égard de la langue bretonne.

La gendarmerie belge est intervenue elle aussi pacifiquement. De nombreux articles dans la presse belge ont rendu compte de la situation légale dans laquelle se trouve la langue bretonne.

Rejoignez ceux qui se battent pour la Bretagne

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Signature :

A adresser à UDB, BP 215, 44007 Nantes Cedex.

le peuple breton

Mensuel — Edité par les Presses Populaires de Bretagne — B.P. 301 22300 Lannion (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron, secrétaire : M. François ; trésorier : J. Guégan.

Composition et impression : IMPRAM - 22300 LANNION

REDACTION

Administration, abonnements : BP 301 - 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication : J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132. Dépôt légal : 1er trimestre 1989.

POBL REIZH

Humeur

LORIENT ET LE PANIER DE CRABES ROSES

Au pays des merlus quand Le Lamer ne se démonte pas, le niveau d'Allio baisse

Les Lorientais qui n'avaient pas voulu mieux comprendre la personnalité et les méthodes de leur député-maire à travers le conflit avec Joël Guégan, adjoint UDB, commencent à se poser de sérieuses questions.

En effet, depuis quelque temps, des voix socialistes s'élèvent pour remettre en cause les choix et le pouvoir trop personnel de Jean-Yves Le Drian 1er.

La dernière en date et la plus spectaculaire est celle de l'ancien premier secrétaire fédéral du PS, ex-suppléant du député.

Jo Le Lamer, qui ne fait pas partie du prochain équipage municipal, constate froidement « les préoccupantes réalités lorientaises (dépopulation, situation économique et niveau d'emploi de l'arsenal et du port de pêche par exemple, risques financiers pris dans des opérations comme la maison de la mer ou l'Orientis) ».

Il pense que les années à venir seront aussi difficiles et que des choix courageux seront à faire. En conclusion de sa prise de position publique celui qui pense n'avoir jamais été ni courtisan, ni muet et semble le payer, souhaite bon vent à ceux qui ont rejoint Le Drian plein d'ambition et d'illusions...

Un homme à la mer

Un qui ne s'en fait plus, c'est J.P. Allio.

Le 1er adjoint lorientais qui ricanait des scores UDB aux législatives ignorait que Saint-Nazaire est en Bretagne et a contribué à couler les centres sociaux en leur mettant la tête sous l'eau, se retrouve brutalement à la mer. Menacé d'être débarqué de son poste d'adjoint aux finances où son style était plus proche du nageur de combat que de l'expert-comptable, par manque de bol il a bu la tasse dans les eaux troubles du socialocentrisme lorientais.

Rarement à contre-courant il a fini par être victime d'un transcourant particulièrement vicieux et il est tombé Allio. Le Drian, le navigateur solitaire très contesté, de plus en plus à l'aise à tribord, toujours tenté de mener les gens en bateau, mais rarement prêt à se mouiller, en bon prince, lui a quand même jeté une bouée de sauvetage, un poste gadget d'adjoint à la mer, de façon à être tranquille.

En somme pour éviter un gros mélo, Lorient a son petit Mellick.

Alors sans faire de vague, pour ne pas se retrouver sur le sable, Allio a pris la mer, amer.

Yannick QUÉNÉHERVÉ

Chiche !

Météorologie : On déménage

Rostrenen : qui ne connaît pas cette petite ville n'a jamais vu le bulletin météo chaque soir sur FR3 Rennes !

Située au cœur de la Bretagne, Rostrenen était fière de sa station météorologique plantée sur le dôme du Miniou et dominant le plateau nord vers Saint-Brieuc et le plateau sud vers Pontivy. Mais voilà, depuis le fin de l'année 1988, les instances administratives en ont décidé autrement.

Aujourd'hui, vous pouvez toujours faire le 96.29.07.65, le répondeur ne répond plus !

Plus de personnel ! La station est automatisée. Seul un ancien attend l'heure du départ pour la retraite.

Un exemple de plus pour le « cahier de doléances de 1989 » (disaient-ils).

Pourtant, qu'il est beau mon pays quand ils ne veulent pas sa mort ?

Moralité ! Rien ne sert de siéger comme élu au département.

Quand ailleurs, on en décide autrement !

J.Y. TANGUY

Une lettre de l'UDB à Sakharov et Walesa

Monsieur,

Vous avez honoré de votre présence la commémoration, le 10 décembre dernier à Paris, du quatrième anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, sous l'égide de M. François Mitterrand, Président de la République et de M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU.

Nous considérons comme intolérable toute forme de violation des Droits de l'Homme, dans quelque pays que ce soit, si bénigne puisse-t-elle paraître, et nous tenons à rendre hommage à l'immense travail que vous avez accompli dans votre pays en faveur de la défense des Droits de l'Homme et de la démocratie.

Cependant, bien que les autres lauréats du Prix Nobel de la Paix et bien d'autres personnalités aient été invités à Paris pour commémorer le vote de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, nous craignons cependant que l'importance accordée à votre présence à Paris, le 10 décembre, n'ait pu faire croire que seuls les pays socialistes connaissent des violations des Droits de l'Homme. Pour notre part, nous refusons toute atteinte à ces droits.

C'est pourquoi nous tenons à attirer votre attention sur les cas de non-respect des Droits de l'Homme en France ; il s'agit notamment du traitement des prisonniers corses, basques et guadeloupéens, du traitement des réfugiés basques, de celui des travailleurs immigrés, de la place refusée aux langues et cultures de l'espace français. Vous trouverez, ci-joint, une note (1) vous donnant de plus amples précisions sur ces situations.

Nous aimerions connaître votre appréciation sur les problèmes évoqués ci-dessus et nous vous serions reconnaissants de bien vouloir intercéder auprès de M. François Mitterrand, Président de la République, pour qu'il soit mis fin à de telles situations.

En l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre respectueuse considération.

Pour le B.P.,
Le responsable des A.I

(1) Le texte peut en être demandé à la rédaction du « Peuple Breton ».

Bulletin du GDM

Le dossier porte sur la situation de la langue picarde. Des nouvelles brèves, des comptes rendus de livres sur les minorités suivent avec un bon de commande des dossiers établis par le groupement pour les droits des minorités (GDM, 68 rue de Babylone, 75007 Paris).

Étudiante Irlandaise, parlant français, cherche boulot pour juillet-août (garde enfants, ménage ou autre). Contact, 97.60.78.36, M. Loric.

INTERVIEW

Fédéralisme

André Ropars, Breton, de retour au pays après 16 ans au Canada

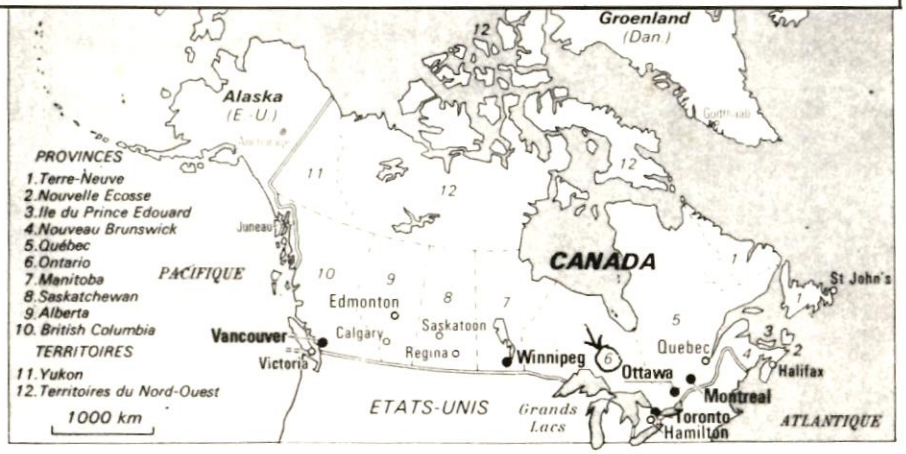
Bilinguisme et état de droit

Deux exemples contradictoires : la France et le Canada

Dans la théorie française de l'État, on trouve quatre éléments constitutifs : un territoire ; une population ; une autorité s'exerçant sur la population de ce territoire et... la soumission de l'État au droit.

Cette quatrième condition permettrait selon les libéraux, notamment le juriste Burdeau, d'empêcher ces notions que les juristes appellent : Raison d'État, arbitraire et par là permettrait l'éclosion des libertés publiques.

En droit public, les traités internationaux se situent à un échelon supérieur à la Constitution (sous réserve de leur application par l'autre partie). Les Bretons apprécient beaucoup la manière dont la France a appliqué le Traité d'Union de 1532... On appréciera beaucoup l'application de la quatrième « corbeille » du traité d'Helsinki... La lecture de « L'Empire éclaté » d'Hélène Carrère d'Encausse, pourtant peu suspecte de prosoviétisme, nous a montré que, juridiquement, sur le plan des libertés collectives, l'URSS pouvait donner des leçons à l'Hexagone. Ceci donne aussi à réfléchir sur ce prétendu État... de droit qui s'érige en moraliste. Ainsi le Tribunal administratif de Rennes a rendu une décision donnant raison à l'Association des parents d'élèves pour l'enseignement du breton (APEEB) qui reprochait à l'État de ne pas remplir sa fonction d'éducateur en la matière (actes de jugement publiés en janvier 1987). On attend toujours l'application de cette décision. Dans ce cas précis, l'État est-il soumis au droit ?...



André Ropars est Breton. Lui et son épouse ont vécu et travaillé eu Canada durant 16 ans comme traducteurs, principalement à Toronto, la plus grande agglomération du pays (3 millions d'habitants) et la capitale de la province de l'Ontario. De retour depuis peu au pays, il nous a fait part de son expérience d'émigré. Après avoir « tâté » du fédéralisme, il peut aujourd'hui, en connaissance de cause, comparer l'administration française et son homologue canadienne. Le Canada majoritairement anglophone (plus de 75 % de la population) est-il vraiment pour sa minorité francophone, l'ogre que se plaît à décrire la presse de « ces maudits Français » ?

Le Peuple Breton : Pourquoi êtes-vous partis au Canada ?

André Ropars : Ma femme et moi, nous sommes partis pour différentes raisons. On ne voulait pas s'installer tout de suite et mener une vie banale. Ma femme avait une licence d'anglais et se destinait à la traduction, mais nous ne trouvions pas de travail en Angleterre. Nous sommes donc partis pour le Canada, en 1972, sans idée préconçue. Nous ne sommes revenus nous établir en Bretagne qu'en 1988 mais régulièrement, tous les deux ans, nous revenions au pays.

P.B. : Que faisiez-vous avant votre départ pour le Canada ?

A.R. : Avant de partir, je travaillais à l'arsenal de Brest comme électricien. A mon arrivée au Canada, j'ai exercé quelque temps la même spécialité, notamment dans la branche frigorifique à Montréal. Mais je changeais souvent de place. On pouvait me dire du jour au lendemain qu'on n'avait plus besoin de moi. Aussi j'ai décidé avec ma femme de quitter le Québec pour l'Ontario où l'administration cherchait des traducteurs. Nous avons vécu depuis lors à Toronto.

La question linguistique

P.B. : Vous avez vécu au Canada à une période charnière de l'histoire de ce pays. Les années 70 correspondent à la montée du mouvement nationaliste au Québec jusqu'à la victoire du Parti québécois de René Levesque, aux élections provinciales de 1976. Comment expliquez-vous le « réveil québécois ».

A.R. : Quand nous vivions à Montréal au début des années 70, un tiers de la population ne parlait pas français. L'emprise des anglophones sur le monde des affaires était réelle. Il faut dire que toute l'économie montréalaise a été bâtie par les anglophones, surtout des Ecossais. Les francophones fournissaient la main-d'œuvre.

Dans les années 70, les francophones se sont réveillés en se libérant de certaines pesanteurs sociologiques. Avec Levesque à la tête du gouvernement provincial, ils ont eu les pleins pouvoirs. Ils étaient déjà majoritaires au Québec par le passé, mais n'avaient jamais profité de leur supériorité numérique en raison des contraintes morales qu'exerçait l'Eglise catholique. Le clergé québécois est un des plus conservateurs qui soient. Il voulait empêcher tout contact avec la ville, d'où le retard accumulé sur le plan économique, et ne voulait pas entendre parler politique. Il a pu, grâce à ses écoles, maintenir cette situation jusqu'aux années soixante.

P.B. : Ces derniers temps, on parle beaucoup dans les médias français de la loi 101 qui eut un grand retentissement quand elle fut votée par le parlement québécois en 1977. Que faut-il en penser et pourquoi ce débat houleux, aujourd'hui, autour de certaines de ses dispositions ?

A.R. : La loi 101 a été une étape nécessaire dans l'évolution du Québec et du Canada. Au Québec, l'anglais et le français étaient officiellement reconnus. Grâce à la loi 101, le français est maintenant reconnu en Ontario (il le sera officiel-





lement en juillet 1989). Dans cette province, la population francophone ne représente que 5 % de la population et, pourtant, tous les services publics sont bilingues. Je ne parle pas de l'administration fédérale dont n'importe quel bureau en n'importe quel point du Canada est tenu par la loi de fournir un service en français à ses usagers francophones. Non, je parle de l'administration provinciale de l'Ontario.

Mais la loi 101 est allée trop loin en obligeant les commerçants des quartiers anglophones à afficher prix et enseignes en français. C'est un abus de pouvoir que d'imposer le français – et rien que le français ! – dans des quartiers où les francophones ne mettent jamais les pieds. Les droits individuels des 900.000 anglophones du Québec étaient bafoués par la loi 101. C'est cela que la Cour suprême du Canada met en cause.

P.B. : A votre retour en Bretagne, vous avez décidé d'inscrire vos enfants à Diwan. Vous établissez une comparaison avec ce que vous avez connu au Canada ou au Québec ?

A.R. : Je ne compare pas la Bretagne au Québec, car les Québécois sont maîtres chez eux. Je n'en dirais pas autant des Bretons... Il faut comparer la Bretagne à l'Ontario. Les Bretons représentent un peu plus de 5 % de la population hexagonale, à peu près comme la population francophone en Ontario. Lorsque les francophones sont en nombre suffisant, ils font bâtir une école. Là-bas, les écoles ne sont pas gérées tant du point de vue pédagogique que matériel par le ministre fédéral. D'ailleurs, l'éducation est une compétence provinciale. Ce sont des conseils scolaires élus par les communes qui assument cette fonction et décident de la langue d'enseignement. Il faut savoir que si un conseil scolaire de l'Ontario refuse à un groupe de parents francophones l'ouverture d'une école en français, les autorités provinciales interviendront pour faire respecter la loi. **En Ontario, la situation de la langue française est donc bien meilleure que celle qui est faite à la langue bretonne en Bretagne !** Si un citoyen veut un procès en français, il l'aura. S'il veut passer son permis de conduire en français, il pourra le faire. Il existe seulement quelques problèmes techniques, notamment dans le secteur de la santé.

L'organisation fédérale

P.B. : Comment définiriez-vous l'organisation fédérale que vous avez « pratiquée » durant 16 ans au Canada ?

A.R. : En France, l'égalité s'obtient par le rouleau compresseur. Qu'une province comme l'île du Prince Edouard, grande comme le Léon, et une autre comme l'Ontario, grande comme deux fois la France, disposent du même statut, c'est inconcevable en France !... Le faux-débat autour de la taille européenne ou non des régions françaises est révélateur de la mentalité qui persiste ici. Certains rêvent encore d'un découpage au cordeau. C'est hallucinant !

La grande réussite du système canadien, c'est d'avoir réussi à établir un équilibre entre l'individu et les différents niveaux de collectivité. C'est la clé de la démocratie. Il n'y a pas de domination de l'un sur l'autre. L'individu dispose d'une charte des droits. De plus, des partenaires sociaux viennent se greffer sur cette construction.

P.B. : Pourtant cet équilibre semble mis en cause par le conflit gouvernement fédéral – Province du Québec.

A.R. : C'est normal, c'est un tiraillement constant. C'est ça le fédéralisme.

P.B. : Une province autonome de la Fédération canadienne peut-elle entretenir des relations diplomatiques ?

A.R. : Normalement, elle ne le peut pas. La compétence diplomatique est du ressort fédéral comme la défense du territoire, par exemple, mais dans le faits le Québec et l'Ontario disposent d'une délégation officielle à Paris.

P.B. : C'est aberrant pour un esprit français !

A.R. : Les journaux ici présentent les faits de façon très « biaisée ».

Lorsque René Levesque est mort, *Le Télégramme* de Brest a écrit de lui qu'il s'était battu pour donner un peu d'autonomie au Québec. Mais c'est à sauter au plafond, c'est scandaleux ! Levesque a été Premier ministre du Québec, reçu en France comme un chef d'Etat, preuves qu'il disposait bien d'une large autonomie. Croyez-moi, si les Québécois dans leur majorité avaient voulu accéder à l'indépendance, rien dans la Constitution fédérale n'aurait pu les en empêcher et jamais le gouvernement canadien de Trudeau ou de Mulroney n'aurait fait donner la troupe. Là-bas, c'était inconcevable. Mais Levesque a perdu le référendum de 1980 sur la perspective d'une indépendance-association. Voilà tout.

P.B. : Comment envisagez-vous d'une façon générale les rapports entre l'administration et les citoyens ?

A.R. : La mentalité est différente dans un système fédéral. Par exemple, au Canada, le cumul des mandats électifs n'existe pas car il est contraire à l'esprit de la démocratie. Cette pratique politique conduit aux pires abus. Comment peut-on accepter qu'une même personne cumule les fonctions de Premier ministre et de maire de la plus grande ville d'un Etat ? C'est scandaleux ! En France, on annonce publiquement qu'on fait sauter les contraventions. Au Canada, jamais un ministre ne pourrait dire cela. De plus, là-bas, la justice, qui est réellement indépendante de l'Exécutif, peut contraindre un ministre à appliquer une décision.

Je crois que la grande différence au Canada, c'est qu'on n'y personnifie pas l'Etat. En France, on ne s'est pas encore remis du fameux : « l'Etat, c'est moi » (1).

P.B. : Mais le système fédéral n'interdit pas les abus. J'imagine, par exemple, que les minorités indiennes et inuit du Canada auraient une opinion différente de la vôtre ?

A.R. : Oui, la minorité francophone opprime d'autres minorités : les Indiens et les Inuits. Pour réaliser un projet comme le gigantesque complexe hydro-électrique de la baie James, le gouvernement québécois de René Levesque a déplacé des populations autochtones. Ce qui est drôle, c'est que les Indiens viennent se plaindre à Paris de ce que les francophones les oppriment. Ils ne savent vraiment pas à qui ils ont affaire... (rires).

Interview recueillie par
H. PERSON et J. GUÉGEN

L'essor des piscicultures en Bretagne-Ouest

Le poisson à la place du cochon ?

Si l'année qui vient de s'écouler a été marquée par les intenses débats concernant l'élevage de saumons en baie de Morlaix, en revanche, on n'a guère prêté attention aux multiples annonces légales concernant la production piscicole. Pendant que la production porcine traversait une crise sans précédent, la filière piscicole, elle, progressait. D'après les pisciculteurs, cette production comporte de multiples points communs avec l'élevage porcin. On comprend donc mieux pourquoi un certain éleveur de porcs s'est lancé dans ce filon. Après un survol rapide des différents maillons de cette chaîne, nous insisterons sur le domaine de la production.

I) Les différents acteurs

a) Amont

Les producteurs de l'Ouest breton semblent s'être donné les moyens pour partir à la conquête du marché hexagonal. Il faut savoir que le déficit hexagonal est estimé à environ 1,5 milliard.

A l'amont, Ifremer, organisme de recherche, possède deux piscicultures. La première à Trébabu, commune de La Roche, proche de la pointe Saint-Mathieu, dont la production varie de 20.000 à 100.000 alevins. La seconde en copropriété avec l'INRA est située au barrage du Drennec, sur l'Elorn.

A un stade ultérieur, le lycée agricole de Fouesnant, du ministère de l'Agriculture, est chargé de la formation scolaire des futurs producteurs et de la formation continue des salariés travaillant dans cette branche. La mise en place de ce certificat de spécialisation, allié aux nombreux points communs de cette production avec la production porcine, permettra (ou permet déjà) aux patrons d'éviter toute future revendication des salariés. Souvenez-vous de cet exemple. On a formé beaucoup de couturières qui ne trouvaient pas à s'embaucher dans cette branche, mais qui étaient recherchées par l'industrie électronique pour l'agilité de leurs doigts. Les patrons de ce dernier secteur leur rétorquaient qu'elles n'avaient pas de qualification, pas de diplôme adéquat, ce qui leur permettait de payer ces salariées au SMIC. C'est ce même système qui se reproduit.

Au stade suivant, nous trouvons l'alimentation. Si l'industrie de l'alimentation animale a subi de multiples restructurations en Bretagne et s'est renforcée dans certains domaines, dans d'autres secteurs, tel celui des poules pondeuses, on assiste à un déplacement de la production vers la région Rhônes-Alpes, et ceci au détriment de la Bretagne. Développer la production piscicole permettrait de maintenir le tonnage d'aliments. C'est ce qu'a compris la Coopérative laitière de Ploudaniel en rachetant les entreprises d'aliments Brissieux et Le Floc'h SARB (écoulement des produits de la transformation laitière) et en étant partie prenante. (Le Floc'h SARB + Coop de Ploudaniel) dans le projet SALMOR en baie de Morlaix.

b) En aval

Ces éléments de l'amont n'amèneraient ou ne permettraient pas à eux seuls cette explosion de la production piscicole s'ils ne bénéficiaient pas des retombées positives des structures de transformation.

C'est en Bretagne que se trouve la plus grande entreprise de saumons de l'hexagone : Chevance, à Poullaouen. Cette entreprise traite le 1/3 de la transformation hexagonale. La société Sopal-Narvik René Gad (cf PB de sept. 1988) devait commercialiser dès cette année 1.000 tonnes de poisson fumé. Ensuite, il semblerait que la société « Les moulins de la Manche » occupe la 3e position. Cette unité, qui emploie 2 personnes en 1962 et 28 actuellement, en prévoit 40 prochainement et commercialise aujourd'hui environ 500 tonnes de truites par an, dont 300 tonnes fumées et une quarantaine de tonnes de saumon fumé d'ici 1990.

Début janvier, « Ouest France » publiait un avis d'enquête sur le projet de la société d'élevage en mer « Roz ar Vil », à Plougastel-Daoulas, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter : 1) un élevage de salmonidés en cages flottantes en baie d'Auberlach (150 t/an) ; 2) un atelier de fumage, à Plougastel.

Quelques jours plus tard, on apprenait que M. Picard venait d'obtenir l'autorisation d'exploiter un atelier de fumage d'une capacité annuelle de 2 tonnes à Landévennec.

A Briec, une jeune entreprise de 4 salariés, spécialisée dans le poisson frais vient de s'installer. A l'instar de la Salmor, la société Fermor ambitionne de produire du saumon mais sur plusieurs sites. Signalons enfin l'entreprise Aquadis, de Plouvorn, rachetée par A. Gourvennec. Pour sa part, la Sicamob a ouvert, voici 3 ans, un bureau de vente de truites. C'est l'amorce d'une organisation commerciale, titrait le Progrès de Cornouaille (23/4/88).

II) La production

Plus de 8.000 tonnes sont produites dans le seul Finistère, ce qui en fait le premier de l'Hexagone tant pour le tonnage que pour la densité des exploitations. On estime qu'il faut 2 personnes pour produire 100 tonnes. Ce tonnage



semble déjà nettement dépassé du fait du « boom » de cette production : un enclos piscicole nouveau à Bannalec pour 350 tonnes par an, par exemple.

On compte 92 piscicultures mais 76 entreprises en pisciculture, dont 6 piscicultures d'alevinage dans le Léon. Les 9.000 tonnes sont donc le fait de 70 entreprises, dont voici la répartition :

Cours d'eau	Prod.	Piscicultures
Douron	405 t.	6
Dourduff	213	3
Jarlot, etc.	871	10
Penze, Eon	742	8
Hom, Quilliec	420	6
Elorn et afflents etc.	475	9
Total Léon-Trégor :		54
Douffine, Faou	600	5
Aulne	805	9
Ster Goz-Aven	1.155	9
Le Jet	520	4
etc.		
Total Cornouaille :		38

La région Léon-Trégor a le plus de piscicultures, mais celles-ci sont de taille inférieure. Quant au canton d'Huelgoat, entièrement situé dans l'Arrée, il produit 235 t réparties en 5 piscicultures. Soit une moyenne de 47 tonnes par pisciculture, très inférieure à la moyenne départementale : 117 tonnes.

Eau pure, ciel pur ?

Or, c'est dans l'Arrée que se trouve l'eau de qualité du Finistère : D. Creoff, qui intervenait dans le dernier PB, essaie d'implanter une entreprise d'eau de source à La Feuillée (Roc'h ar Feunteun). De ce fait, on peut s'attendre à ce que l'on limite la création ou l'extension des piscicultures dans le Parc d'Armorique. Cette entrave constituerait un frein au développement du Centre-Bretagne finistérien. Elle jouerait le rôle d'une taxe sur les piscicultures de la région d'Huelgoat et d'une subvention pour les cantons situés à l'aval. Une autre possibilité est que les producteurs des autres cantons attendent une crise dans ce secteur, crise qui éliminerait les producteurs les moins importants. →

Histoire de la Chambre d'Agriculture du Finistère (2) 1936

Travailler, c'est se faire des muscles

Dans la session de mai 1934, elle considère que la loi sur les allocations familiales dont un des buts est de conserver les ouvriers agricoles à la campagne, risque, par le poids des charges pesant sur les fermiers, de produire des effets opposés ! Ceux-ci délaisseront leurs terres et ne pourront donc embaucher. Aussi demande-t-elle :

1. *« Que la loi sur les allocations familiales ne soit pas appliquée avant la fin de la crise économique actuelle ».*

2. *« Que la loi du 11 mars 1932 sur les allocations familiales ne soit pas obligatoire, mais qu'elle soit facultative pour les propriétaires et fermiers exploitant une propriété agricole de 30 hectares (ou moins).*

Cette même année, dans sa session de novembre, elle demandera le maintien du service de la main-d'œuvre agricole au ministère de l'agriculture. Lorsque l'on sait que les ouvriers agricoles ont toujours demandé le rattachement avec les salariés de l'industrie et du commerce, le maintien avec le régime agricole signifie pour eux un moindre progrès social.

Cette Chambre, dirigée par le futur Pétainiste De Guébriant, demandera « le maintien de l'immigration de certaines catégories d'ouvriers agricoles dont la présence est absolument indispensable aux cultivateurs français, c'est-à-dire, ouvriers saisonniers, spécialistes vachers, charretiers, bouviers, servantes de fermes.

Plus loin, elle précise que cette question n'intéresse pas particulièrement le département du Finistère.

A la session de mai 1936, elle demande au préfet du Finistère une baisse des salaires des ouvriers agricoles, ces salaires servant de base en cas d'accidents de travail.

Dans cette même session, elle adopte le vœu suivant :

« Considérant que notre faible natalité constitue un perpétuel danger d'invasion ; que pour le conjurer, il est urgent de favoriser par tous les moyens les familles nombreuses ; »

« Considérant que les avantages accordés par l'État aux pères de familles fonctionnaire sont une des grandes causes de la désertion des campagnes, portant une grave atteinte à la production nationale ».

« Considérant que beaucoup de cultivateurs ayant leurs enfants en bas âge doivent avoir recours à des domestiques pour lesquels on les grèvera (...) ».

Emet le vœu suivant :

« Qu'aucune indemnité pour charges de famille ne soit accordée pour le premier, ni pour le deuxième enfant, sauf pour les veuves et les indigents notoires ».

Elle élabore aussi un questionnaire sur la durée du travail en agriculture. Extrayons quelques « perles ».

15. Votre Chambre approuve-t-elle la maximum de 2.496 heures par an (durée du travail en industrie avant la loi de 40 heures) ? Non.

16. A défaut de ce maximum, un autre chiffre maximal lui paraît-il préférable, lequel ? Non.

22. « Le chiffre de 10 heures de travail effectif vous paraît-il désirable ?

R. : Très difficile à appliquer dans notre région.

30. « N'êtes-vous pas d'avis cependant, quelle que soit la situation économique de l'agriculture, qu'il y a lieu de protéger les enfants (garçons et filles) ainsi que les femmes (célibataires et mariées), contre un travail excessif qui porterait atteinte à leur santé et à leur développement (physique et intellectuel).

R. : Les abus sont rares. Encore une fois, travailler (quand il n'y a pas d'abus – et c'est le cas chez nous), c'est vivre, c'est pour un enfant, se développer, grandir, se faire des muscles.

L'office central revient sur cette question dans le numéro 127 : « Il ressort que la moyenne des heures de travail fournies par la plupart des ouvriers agricoles et réparties sur une année, ne dépasse guère 7 heures et demi et en tout cas n'atteint pas huit heures ».

En résumé : 8 heures = extension des herbages, réduction des labours, des plantes sarclés ; 8 heures = inflation, baisse relative des produits agricoles et enfin baisse du salaire de l'ouvrier.

On comparera cette position avec celle du groupement fasciste, « La masse de combat des paysans ».

« A bas les 8 heures ! »

Cette loi est néfaste car elle accentue la désertion des campagnes est aggrave au point de rendre insoluble le problème de la main-d'œuvre agricole (AD Quimper).

Tout le monde a entendu parler des relations qu'entretenaient De Guébriant et Dorgères...

Devant cette agitation du Front Populaire, la Chambre d'Agriculture a peur de la contagion en milieu rural. Elle estime inutile et regrettable l'institution des délégations du personnel. Concernant les conventions collectives, elle demande que les syndicats d'ouvriers agricoles réunissent au moins le tiers des intéressés dans leurs circonscriptions respectives. Autant empêcher la création de tout syndicat !

(à suivre)

La concentration

La production est répartie inégalement entre les différentes entreprises. **Les premiers producteurs (1er décile) font 52 % de la production.** Les 20 % les plus importantes font 62 % de la production. A l'inverse, **les 50 % les plus petites dépassent à peine 16 % de la production.**

Nom	Tonnage
1. Truites bigoudènes	1.020 t.
2. Gourvennec	665
3. Le Dreff	650
4. Geffroy	560
5. Chevance-Thomas	500
7. Signour	345
8. Dumesnil G.	280
9. Cornec M.	250 + alevins
10. Dumesnil	200
11. Signour P. et F.	200
12. Breton-Ziegler	189
13. Le Jeune	133
14. Ladurée (etc...)	130

Puis viennent Le Bras, Le Tohic, Ciron, Dreau, Cornec D., Bruneau J., Moysan P., Lanthony, Babous, avec plus de 100 tonnes et 42 entreprises nettement plus petites. On a affaire à une activité en plein essor, où l'on retrouve désormais aussi des gros de la production porcine, avec déjà une forte tendance à la concentration financière. L'étude de la situation des autres départements bretons devrait confirmer cette tendance.

H.P.

La stratégie régionaliste de la bourgeoisie nantaise : 48 ans d'échecs

Dans la partition de la Bretagne, l'État français a évidemment une responsabilité particulière. Elle ne saurait cependant masquer le rôle d'une certaine bourgeoisie nantaise, depuis 1941, au sein de laquelle Abel Durand, ancien président du Conseil général de Loire-Atlantique, a joué un rôle capital.

Pierre-Yves Le Rhun, le meilleur analyste de la question, évoque l'action de cet adjoint au maire de Nantes en 1941 qui développe ses idées dans un ouvrage paru la même année : *« Nantes dans la France de l'Ouest »*, document officiel et de circonstances dont le but était de faire apparaître Nantes comme la capital d'une région « Armorique ». *« Le lecteur est donc surpris de voir l'auteur consacrer 120 pages (soit 55 du texte) à une relecture de l'Histoire de la Bretagne destinée à mettre en valeur le rôle de Nantes dans la province face à Rennes »*. Puis l'auteur veut montrer que l'influence urbaine de Nantes s'étend à tout le massif armoricain, Sarthe, Mayenne et Deux-Sèvres compris (« les grands magasins de Nantes y ont des clients »). Le raisonnement n'est pas argumenté et la zone d'influence de Paris n'est pas prise en compte, alors même qu'il note accessoirement que l'attraction parisienne *« s'exerce sur une périphérie de 250 km et plus en profondeur »*.

Les conclusions, présentées en écartant tout argument qui ne va pas dans leur sens, sont les mêmes que celles qu'évoquent aujourd'hui encore des « responsables économiques » du département : 1. Nantes est dans l'Ouest, la ville la mieux placée pour être capitale régionale ; 2. Nantes ne peut figurer dans une région autre que celle des autres pays de la Loire et de la Vendée, ni autre que celle des autres départements bretons.

Nantes cherchera donc à constituer une vaste région « Ouest » dont elle serait capitale, *au nom d'une capacité d'attraction économique largement surestimée*. Personne, à Nantes, ne contesta le raisonnement, puisque l'intérêt de la ville semblait en cause. 5 départements, ce serait risquer d'être en concurrence avec Rennes, d'où le slogan du maire de 1941 Gaétan Rondeau : « Nantes, capitale de la plus grande Bretagne, capitale de la région Armorique ».

De 1945 à 73, la stratégie régionale nantaise détient avec A. Durand la présidence du Conseil général de Loire Inférieure : pouvoir et durée, sans résultats. Échecs, en 41, on inaugure la Bretagne croupion, sans la Loire-Atlantique, la Vendée est rattachée au Poitou et la capitale de la région de la Loire est Angers, et non pas Nantes.

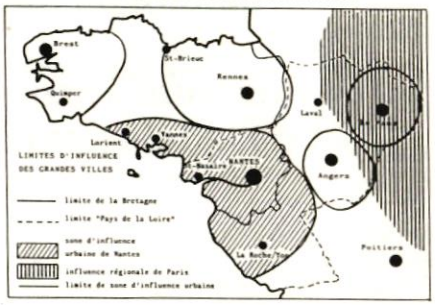
En 1955, Nantes récupère la Vendée et le titre de capitale *« mais au lieu de l'Armorique rêvée, Nantes se contentait d'une région disparate selon le propre critère privilégié par les stratèges nantais. La Mayenne est plutôt dans l'orbite rennaise, la Sarthe dans celle de Paris. Inversement, le Morbihan, économiquement sous influence nantaise se trouvait dans le camp rennais »*.

Alain Chauvet, dans une thèse récente, écrit que les élus départementaux de Loire-Atlantique *« acceptèrent un peu à contre-cœur le maintien des pays de Loire comme solution transitoire vers une grande région de l'ouest dont Nantes pourrait devenir la métropole »* (p. 600). *Pourquoi ?*

Abel Durand et ses successeurs ont mal analysé l'espace économique de l'ouest. L'espace armoricain est en fait dominé par plusieurs villes et il n'est pas possible de l'unifier sans leur accord, sans une coalition avec Brest, Rennes et Angers, avec des projets communs et des partages de responsabilités. Au lieu de cela, la bourgeoisie nantaise s'est seulement tournée vers Paris, sans tenter de rassembler les forces vives de Bretagne et des régions voisines. Dès 1953, lorsque le CELIB prépare un plan régional, il écarte la Loire-Inférieure car Nantes « manifeste une défiance extrême à l'égard d'un plan régional risquant de conforter la vocation de Rennes à devenir capitale de la région » (M. Phlipponneau). Au CELIB, Abel Durand et consorts font la politique de la chaise vide.

En 1972, le Conseil général présidé par A. Durand demande encore la fusion Bretagne-Pays de Loire, sans proposer d'action commune. C'est que la bourgeoisie nantaise ne fait pas preuve d'esprit régional : elle cherche à monopoliser les créations d'entreprises et de services, elle lance contre Lorient un salon de la pêche concurrent à la même date. La CCI de

ZONES D'INFLUENCE URBAINE DANS L'OUEST



(d'après Skol Vreizh)

Nantes regroupe des patrons de PME dont l'horizon n'est ni la Bretagne ni l'ouest mais l'agglomération nantaise. Pas de relation avec la CCJ du Morbihan (dans la zone d'influence nantaise) ni les autres CCJ bretonnes. Concurrence à tout crin et absence de concertation avec Rennes, pas de politique volontariste de désenclavement, notamment de la façade maritime de Basse-Loire qui en souffre durement. Devant ces difficultés, on ressort l'idée de « grand Ouest » de 1941. L'atout énorme que constituent une identité, une image de marque, une conscience collective n'est pas plus évoqué aujourd'hui qu'hier.

Voir clair :

La taille européenne, cette obsession qui conduirait, comme l'a dit Y. Meny, à rayer les Pays-Bas de la carte, est pourtant atteinte avec la Bretagne à 5 départements, 5e région de France, présente dans la conférence des régions périphériques maritimes et en liaison avec de nombreuses régions « minoritaires ». Il est temps pour les Bretons, notamment en Loire-Atlantique, de tirer les leçons de 48 ans d'erreur et d'immobilisme de la bourgeoisie nantaise et de développer les solidarités et la concertation au sein d'une région véritable, non technocratique, qui apparaît même d'une évidente nécessité au Normand Mexandeau, qui souhaite, lui, réunifier sa Normandie.

Abel Durand :

Retenons ce nom. Il symbolise la persistance dans l'erreur économique, à des fins purement nantaises, de la bourgeoisie et des milieux dirigeants nantais. Il a affaibli les solidarités bretonnes – dont il connaissait pourtant l'efficiacité et la respectabilité – sans pour autant contribuer au développement de la Loire-Atlantique. Comme tous les Bretons, c'est aussi pour les Nazairiens le symbole d'une politique de division et de déclin.

ROSCOFF :

Festival international du film et de la télévision des Pays Celtiques

(13 au 17 mars)

Le Festival international du film et de la télévision des Pays Celtiques a été créé en 1980 dans les îles Hébrides pour « promouvoir et développer la production cinématographique, vidéo et télévisuelle dans et sur les pays celtiques, en langue(s) celtique(s) ou non ». Il a lieu alternativement en Écosse, au Pays de Galles (à Caernarfon l'an dernier), en Irlande et en Bretagne. Cette année, il fêtera son dixième anniversaire et se déroulera pour la deuxième fois en Bretagne (il a eu lieu en 1985 à Douarnenez et Rennes) et plus précisément à Roscoff, en terre léonarde, où la langue bretonne reste bien vivante. Roscoff est aussi un lieu symbolique des relations interceltiques et dispose d'une capacité hôtelière pouvant recevoir plusieurs centaines de personnes. Le festival sera présidé par Henri Le Moal, ancien recteur d'académie. C'est l'association « Daoulagad Breizh » (1) qui a été chargée de son organisation et de sa direction.

Une vaste sélection

Le jury de pré-sélection a visionné à Douarnenez, du 23 au 27 janvier, 192 films et vidéos (plus de 100 heures de programmes !) parmi lesquels 49 ont été sélectionnés pour la compétition de Roscoff, représentant environ 35 heures de programme. Tous les pays celtiques (et même au-delà sont représentés, le Pays de Galles se taillant une fois de plus la part du lion avec environ le tiers des œuvres inscrites puis sélectionnées : Bretagne, 7 ; Cornouailles, 1 ; Écosse, 11 ; Irlande, 7 ; Irlande du Nord, 4 ; Pays de Galles, 16 ; Angleterre, 3. Par catégorie la répartition est la suivante : 18 documentaires, 9 œuvres de fiction, 7 pour la jeunesse, 9 de variétés, 6 de reportage. Parmi les œuvres bretonnes sélectionnées il y a 6 vidéos et un film en 35 mm, quatre œuvres produites par FR3 (dont deux réalisées par Fanch Broudic) et trois produites respectivement par Visual Technology, le CAVLA et les Films du Lézard Vert.

Les œuvres sélectionnées concourront en vue de la remise de cinq prix dans les catégories : fictions et dramatiques, documentaires, jeunesse, reportages d'actualité, variétés. Le jury du Festival composé de cinq personnalités, originaires des pays celtiques (la Bretagne y sera représentée par Muriel Lutz, réalisatrice et cadreuse, et François Le Gallou, l'acteur de « Feu follet »), représentant le cinéma et la télévision, pourra attribuer deux prix hors catégorie : un prix « Esprit du Festival », pour la meilleure production réalisée entièrement ou partiellement en langue celtique et un prix de la « Première œuvre ».

Des conférences, des séminaires

Le festival aura lieu du 13 au 17 mars. Outre la présentation des œuvres sélectionnées qui seront présentées deux à trois fois, il y aura de nombreux débats ayant trait de façon très large à l'Europe audiovisuelle.

Le mardi 14 mars, le thème du premier séminaire sera le Programme Média qui s'inscrit dans l'objectif du Marché unique de 1993, et dont l'objectif est de soutenir l'industrie du cinéma et de la télévision. Ce programme porte sur la distribution, la production, la formation et le financement ; il dispose d'un budget de 5,5 millions d'Écus et peut financer jusqu'à 50 % des projets européens. Au sein du secteur de la distribution, une des trois structures déjà en fonctionnement sera présentée aux congressistes ; il s'agit de BABEL (Broadcasting Across the Barriers of European Languages) dont l'objectif est de favoriser le multilinguisme dans la perspective de programmes européens sur satellite. Le même jour sera présenté Eurimages, fonds européen créé par le Conseil de l'Europe pour soutenir la production et la diffusion d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles européennes, doté de plus de 50 millions de francs et auquel ont adhéré 12 des 22 pays-membres, dont la France.

Le mercredi 15, Roscoff connaîtra (après Brighton) la seconde présentation publique mondiale du système européen de Télévision à Haute Définition (TVHD), de 1.250 lignes, compatibles avec le parc actuel de téléviseurs. Il s'agit là du projet européen Eureka, qui réunit une trentaine de sociétés industrielles et d'organismes de recherche, dont les chercheurs du Centre commun d'études de télédiffusion et télécommunication de Rennes et de la société Thomson qui seront présents à Roscoff. Le même jour, Pierre Juneau, président de la Canadian Broadcasting Corporation fera état de l'expérience canadienne en matière de nouvelles technologies.

Le jeudi 16 mars, M. Scobble présentera à roscoff le Livre Blanc sur l'audiovisuel, dont il est le rédacteur et le rapporteur. En effet, cette année doit être discutée au Parlement britannique la nouvelle réglementation du système audiovisuel qui apparaît déjà comme une menace pour le « modèle » britannique. Le Livre Blanc sera présenté devant les représentants des chaînes de télévision (dont deux directeurs de la BBC et d'ITV) et des sociétés indépendantes.



10VET GOUEL ETREVROADEL AR FILMOÙ HAG AR PELLWEL ER BROIOU KELTIEK

10e FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ET DE LA TELEVISION DES PAYS CELTIQUES

10TH INTERNATIONAL FESTIVAL OF FILM AND TELEVISION IN CELTIC COUNTRIES

Un festival de professionnels

Depuis 1980, l'audience du festival s'étend et il y aura cette année à Roscoff, (...) professionnels indépendants, mais aussi issus de (...) chaînes de télévision. En plus des conférences et séminaires, des projections et de la compétition, sera mis en place cette année une marché du film. Les organisateurs veulent aussi « développer la place de la création cinématographique pour compenser une représentation active des chaînes de télévision ». Mais il y aura, outre les activités réservées aux professionnels, une action culturelle dans le Léon, déjà engagée, avec des expositions, des conférences, proposées aux communes qui le souhaitent ; un programme-circuit de cinéma des pays celtiques sera aussi diffusé dans les communes participantes ; un concours sur les pays celtiques sera aussi lancé.

Souhaitons plein succès au 10e festival du film et de la télévision des Pays Celtiques. Qu'il contribue à vivifier la production bretonne.

Y.J.

(1) « Daoulagad Breizh » (Association bretonne pour la promotion et la diffusion du cinéma), 29 rue du Rosmeur, BP 121, 29174 Douarnenez Cedex, tél. 98.92.97.23.

CARN — Revue trimestrielle de la Ligue celtique, 24 pages, 3/4 en anglais, 1/4 en langues celtiques.

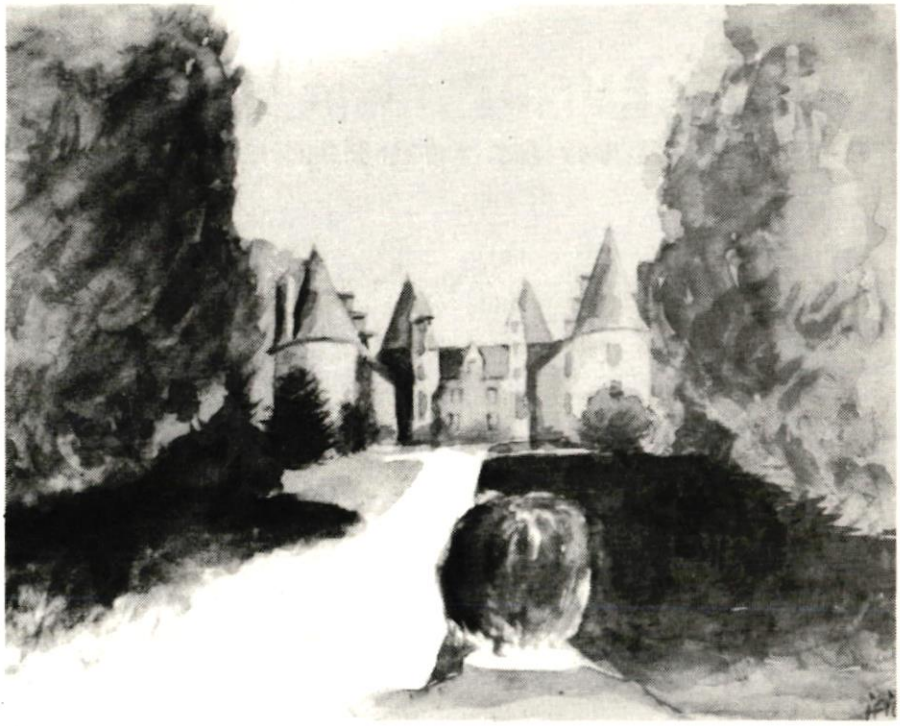
Nouvelles des luttes politiques, linguistiques et culturelles des six pays celtiques.

Abonnement annuel : 70 FF.

Y. Craff, Talbodeg, Bei/Baye, 29130 Kemperle.

Bugel ar c'hoad

Danevell diembann gant Fanch Treger



Ifig Troadec

C'hwec'hvet rann : Er c'hoad adarre

Ar yaou war-lerc'h, yaou diwezhañ miz here, diouzhtu goude merenn, e treuzis eta an hent bras hag en em gavis raktal er c'hoad. Klouar e oa an amzer ha koumoulek an oabl, seblant arnev warnañ. Diskenn a ris, skañv ma zreid, met darbaret gant ma sonjou etre div renkennad gwez bras.

Un tammig pelloc'h e kemeris ur wenodenn war an tu kleiz evel am boa graet ar wech kentañ. Kollet o doa bremañ ar gwez an darn vrasañ eus o delioù evel toupennoù rous teñval.

Chom a ris a-sav ur pennadig da zebriñ kistin nevez gouezhet war an douar. Gant ma botez e peurzigoren ar c'hlor anezhe ha gant ma c'hontell e tiblusken hag e rasken ar gistinenn a-raok debriñ anezhi. Na pegen saourus ur gistinenn fresk evel-se ! Leuniañ a ris ma godelloù a-roak mont pelloc'h daoust ma ne chome ket kalz a blas enno karget ma oant gant ur bern traoù all : ur mouchouer-godell, ur « flech », un enaouer, un tamm fisel ha me oar me... !

A-benn tri c'hard eur bennak e oan degouezhet en draonienn, war ribl ar stêr vras. Tremen a ris war ar pont kozh gant evezh abalamour d'e blenken distag hag, ur wech erruet en tu all, ez is war an tu kleiz gant ar wenodenn a heulie ar rinier. Hediñ a rae houmañ ur prad bras, druz ar peuriñ ennañ. Kas a oa gant dour ar stêr ken na oa. En em silañ a rae prim ha prim etre ar reier distum har manek.

Betek ar pont kozh e ouien ma hent. Adalek eno avat ne ouien ket ken, setu e oan ankeniet un tammig dreist-holl pa glevis pell c'hoazh met kreñv a-walc'h memestra trouz pounner ar c'hurunoù. Met neuze e tarzhas dirak ma daoulagad mousc'hoarzh koant Gwennaela d'am broudañ da genderc'hel gant ma hent.

E penn ar prad e krape ar wenodenn war bantenn an draonienn. Tremen a rae dindan gwez sapr ha pin e-touez reier uhel hag iliavek. A-greiz-holl, ur gwiñver a lammas diwar unan eus ar gwez pin, a dreuzas an hent dirazon hag a bignas, gwevn ha lijer, en ur wezenn uhel en tu all. A boan ma c'hellis parâ ma daoulagad warnañ ur pennadig e-pad ma pigne er wezenn. Dindan ar pin e oa avêl-dro ha strakal a rae skourroù ar gwez bras a-us d'am fenn evel ma vije bet ur barr-avel daoust ma oa sioul a-walc'h an amzer d'ar poent-se.

Gwech ha gwech all koulskoude e veze klevet tarzhiou kurun ha tostaat a rae an trouz. Goude ar c'hoad pin e tiskenne ar wenodenn betek ur prad all a-hed ar stêr. Amañ e oa don ha du an dour. Stank ur vilin bennak, a sonjen, ha klevet e veze end-eun, un tammig pelloc'h, kroz pounner ur skluz.

Bandennadoù darzed a neuie a-rez an dour ken a roufenne gorre ar stank gante o tont hag o vont eus an eil penn d'egile. Lammat a raent da lonkañ ar c'helien bihan a zarnije a-vil-vern a-us d'an dour.

A-greiz-holl e santis takadennoù pounner o kouezhañ war ma bizaj. 0 ! ne oant ket stank, nann ! Kouezhañ a raent kazimant hini da hini en ur glogorennañ war c'horre ar stêr. Prestig goude en em lakjont da gouezhañ stankoc'h-stankañ. Glav pil a rae neuze ha ne oa na kasketenn na mantell-c'hlav ganin. Redek a ris da ziglaviñ dindan ur wezenn bin nepell eus ar wenodenn. Met ouzhpenn ma rae glav dindani e ouien e oa dañjerus chom dindan ar gwez bras evel houmã pa veze arnev. Setu me da redek adarre. Un tammig pelloc'h e oa ur vilin gozh dilezet pell'oa sur a-walc'h peogwir na chome na dor na prenestr warni. N'eus forzh ! aesoc'h e oa mont e-barzh evel-se, hag an doenn ne oa ket re fall c'hoazh.

Ur wech e-barzh e sellis buan ha buan en-dro din. Ne oa netra e traoñ an ti. Goullo e oa ar pezh-mañ. War an douar ar mein-plad glas a oa uzet gant treid an dud. A-us d'am ferm treustoù graet gant kefioù en o fezh a soutene ur planchod hanter vrein moarvat rak toullet e oa e meur a lec'h. En ur penn eus ar vilin e oa ur chiminal maen-greun duet gant an huzil. Graet e oa bet tan e-barzh nevez 'oa rak chom a rae glaou ha tammou koad krenn hanter zevet war an oaled.

– Daoust piv a zo bet amañ ? a sonjen, ankeniet un tamm rak, dont a rae da sonj din ar pezh he doa lâret ma mamm diwar-benn ar foeterien-bro hag ar vigrierien a dremene o amzer er c'hoad.

E-maez a rae glav bras dalc'hmat hag ar baotred kozh en nec'h a oa krog da c'hoari boulloù da vat war alezioù lufr an oabl, a bep tu da hent Sant Jakez. Bez e oa en o zouez tacherien ampart a-dra-sur rak klevet e veze o boulloù o strakal kazimant hep ehan...

Gant an arnev hag ar c'houmoul du e oa deuet da vezañ teñval e-barzh ar vilin, etre pep luc'hedenn, ha daoust ma ne oa ket pell an amzer c'hoazh e komprenis e oa an noz o tont warnon, ar pezh am lakeas en estrenvan....

(Da vezañ kendalc'het)

EUROP : war c'hoaz e vo an Europ e-pad ma vo ar Fransizien oc'h azeulin o bouton-kof



D'an 23 a viz Genver pa lennis roll an abadennoù-tele am boe c'hoant selled ouzh « Le Grand Echiquier » kempennet gant Jacques Chancel. E Palez an Arzoù e Brussel edo an arvest e gloar an Europ. Hag e soñj en displeget Jacques Delors, prezidant kevrenn Kenunvaniezh Europa. E-touesk Iodennoù an arvest e vije bet kavet laz-seniñ Potorak eus Bro-Euskadi, kanoù ha pezioù-sonerezh eus kalz a vroioù. Ur skeudenn vrao hon dije bet eus Europa. Ur skeudenn wirion, neketa ?

Touellet, tromplet omp bet penn-da-benn. Trucherien eo ar Fransizien evel boaz. Komprenet en dije an dud onest e oant resevet, degemeret en ur gêr vras enni div vroad, div bobl : hini ar gallegerien, hini ar flandrezegerien. Daou gultur, daou awen, daou arz. Dav e oa reiñ doujañs d'an div bobl a roe bod d'ar Fransizien. Met pezhioù-lastez int. Kultur ar Flandreziz n'en doe netra, bruzun ebet. Ha koulzkoude daoust ha ne oa ket hini ebet e-touesk an arvesterien ? Ne voe ket klevet grozmol-enebiñ.

Diskouezet eo bet ur plac'h, Elisabeth Sombart hec'h anv, ganet e Strassburg, hag a ouie yezhoù a bep seurt ha kentel santi eus plas bro-Alzas en Europa. Netra a-zivout he yezh nemet ma vefe-hi kontet e-barzh an alamaneg. Diwezhatoc'h, dindan muzelloù ur plac'h all, e voe taolet ar gouezeleg er-maez peogwir ne roet ket un dazont micherel d'ar re yaouank a glaske gounit o bara. Ur pennad-amzer a-raok e voe bet taolet ivez ar flandrezeg en deñvalijenn gant an hevelep abegoù met n'am eus ket dalc'het soñj mat eus an abadenn.

Dre skramm ar skinwel e voe ur gendiviz hir awalc'h etre Felipe Gonzales ha Jacques Delors. Ministr kentañ ar Stad-Spagn eo Gonzalez. Ne voe ket komzet a-zivout kudenn an Euskariz. Ha koulzkoude eo Euskadi merk an Europ gant e stourm dreist an harzoù treset. Aze e welomp pal sklaer ar Stadoù mac'homer a fell dezho mirout o mestroniezh war ar pobloù bihan hag evit-se kaout frankiz e-keñver ar Stadoù all. Evel ma welomp e vo « simantet » mat o Europa. Ur farsadenn e vo, kentoc'h.

Gant esperañs hon eus gortozet laz-kanañ Potorak o tont eus Bro-Euskadi. Pedet e voe en enor Jacques Delors a voe diskouezet evel un den eus ar Vro-se. Klasket en deus Jacques Chancel da lakaat Jacques Delors da lavarout un draig bennak en euskareg. Poan gollet evit an diskouezer. Ne zistagas Delors netra. Hag ouzhpenn-se ne voe roud ebet al laz-kanañ. Ne voe roud ebet eus traoù all kemennet gant ar c'hazetennoù ivez.

Daoust hag hon eus bet un tammig plijadur e-pad an abadenn-dele ? Diaes eo skrivañ « ya ». Gant Amalia Rodriguez marteze. Ur plac'h o tont eus Bro-Bortugal. Gant Italianed hag Alamaned 'zo marteze. met personelezh pep bro ne zeuas ket er-maez. Karout a reont gwelloc'h hunvreoù o tont eus saloñsoù ar re uhel.

Splann eo an Europ e klasker sevel. Hini ar varc'hadourien eo, o lakaet ar pobloù da blegan d'o c'hoantoù :

- kultur ar vourc'hizien ;
- rannidigezh an Europ hervez ar Stadoù mac'homer ;
- ekonomiezh o kenderc'hel lezenn an « trustoù » gant labourerien o vevañ reuzeudik hervez al lezenn-se.

Splann eo ivez mennozioù ar « sosialisted ». Heuliañ a reont disoursi ar re binvidik, evel e-barzh an Egzagon kreñvaet kentoc'h ganto.

Kalet ha kriz e chom hent an UDB met n'hon eus ket da zibab etre bevañ ha mervel. Respont a raio hon hent da esperañs ar bobl hag a sant pouez ar pezh a vank dezhi. Hag asambles gant pobloù all emaomp.

Aldrig A NAONED

Pladennou



Newez zo deuet er maes ur gassedig (40') gant kanaouennoù, gwerzioù ha sonioù tennet eus levr Franses Favereau « Etre dec'h hag arc'hoazh », kanet gant kaneresed ha kanerien yaouank eus Breizh Isel : Annie Ebrel (Lohueg), Solen Piriou (Plouvilio); Alain Leclere (Mael-Karaes) ha Denes Prigent (Santeg).

Pris ar gassedig : 60 lur (gant misoù-kass) digant : Skol Vreizh, 6 straed Hir, 29210 Montroules.



TRAOU DA LENN

CAHIERS ART MENE N° 1. Eur bloavezh 'zo dija eo deuet er maez niverenn gentañ « Kaieroù Art Mene » (netra da welout gant **Ar Men !).** Ar skouerenn-mañ 'zo diwar benn Guillevic, ar varzh brudet. Ennañ e kaver pennadoù dedennus evel ur vuhezskrid skeudennet gant barzhonegou ha fotoiou an oberour, testennou barzhed all giz Y. Le Men ha N. Laurent-Catrice, gourc'hemennou diseurt, tri varzhoneg gant S. Thébaud, rener ar gelaouenn, hag un dibab oberennou Guillevic da echuiñ. Ar skrid interessantañ d'ar vrezhonegerien, avat, eo hini P.-J. Helias, o tisplegañ deomp peseurt poaniou en deus gouzañvet da lakat e brezhoneg **Encoches,** dever da vezañ **Askennou** en hor yezh (Editeurs Français Réunis, 1975). Ma 'neus ket kalz a zanvez er gelaouenn-mañ, plijus-kenañ eo da follenañ ; skrivet, moulet ha skeudennet bra eo, ha reiñ a raio sur awalc'h d'an hini na anevez ket Guillevic ar c'hoant da lenn anezhañ. An hini en deuo c'hoant da vond donoc'h barzh anaoudegezh Guillevic a c'hallo lenn **Choses parlées** (Champ Vallon, 1972), dastumadenn c'hwec'h kaozeadenn graet gand Guillevic ha Raymond Jean, ha liammet pep hini gant barzhonegou. Moaien 'zo atav evel just da lenn ivez kaozeadenn Guillevic ha P. Rannou embannet barzh **Pobl-Vreizh** 'neus ket pell zo (niv. 292). **Cahiers Art Mene,** clo Serge Thébaud ; levraoueg-kêr, straed Levenan, 56410 Alre (30 lur).

DALC'HOMP SONJ N° 22. Penaos an diaoul a zo tu da fichan ur gelaouenn ken brav hag a zo ken marc'hadmat ? 20 lur ar niverenn , 70 lur ar houmanant, se 'zo netra ma sellit ouzh pinvidigezh ar gelaouenn istorel-mañ. Kalz boued spered a ro deomp an niverenn diwezhañ : eun diverrañ eus emgann Sant-Albin gant Y. Bouessel du Bourg, hag a ziskouer deomp peseurt trubuilh e oa etre pennou bras al lu breton ha peseurt mod eo bet aet ar maout gant ar c'hallaoued. Goude-se e kinnig deomp **Dalc'homp Soñj** eur gaozeadenn diwar an Dispac'h, graet gant c'hwec'h den ampart war an dachennmañ : Y. Brekilien, R. Dupuy, P. Duval, B. Frélaut, J. Martray hag han rener J.-J. Monnier. Lenn a reer e teu drus Breizh an Disparc'h – pezh n'eo ker bet lavaret kalz er bloaz-mañ ! –, deskiñ a reer ivez piou oa ar re glas hag ar re wenn, ar « chouanted » ha petra 'neus gounezet, pe gollet, dreist-holl, hor bro e-pad an amzer-se. Alain Pennec, sekretour kevredigezh ar gelennerien war an istor hag an douaroniezh evid Breizh, a ra goap eus ar film « Chouans ! » en ur niveriñ ar faziou bet graet gand an oberour De Broca. Plijadur a gavo al lenner o keñverian ar varnskrid-mañ ouzh hini Y. Jardin, bet embannet e **Pobl-Vreizh** un tammig araok (niv. 294, p. 24). Kalz krizoc'h eo A. Pennec evid ar paour kaezh De Broca ! Lenn a reomp goude ur pennad diwarbenn ar bibl, bet lakaet e brezhoneg gand W. Morgan ; diwar tud Bro-Qembre bet divroet en Amerik ha dreist-holl ba 'bro Arc'hantina. Interessant eo lenn penaos o deus klasket Kembreiz aozañ eur vroiad all ken pell diouzh an douar-mamm, ha penaos emaint siwazh en devezh a-vremañ o koll o c'hultur : 'neus ket ken 'met ar re gozh-tre hag a oar yezh an hendadou, trec'h eo bet ar spagnolez gant an emsaverien. Gallout a rit kavout ur pennad resisoc'h war ar gudenn-mañ e levr Roger Caratini, **La Force des Faibles** (Larousse). Studiadenn S. Le Rouzic diwarbenn koadourien Lamorzh zo tost deus ar sosiolojiezh. Diskouez a ra hini C.O. Cios'ain diwar Breizh ha Bro Iwezhon etre an daou Vrezel bras peseurt darempredou e oa etre an diou vro, dreist-holl a drugarez da Louis-N. Le Roux, un emsquer souezhus. Un dra nemetañ a vank e **Dalc'homp Soñj :** ar brezhoneg ! Ne vez kavet nemet 'barzh an titl... An tramall-se 'vije d'ober ive d'**Ar Men,** ha da galz a gevredigezhiou all hag a gemer anoiou brezhoneg hep ober gantan (D.S, 36 straed E. Zola, 56100 An Oriant).

TALC COULEUR OCEAN, barzhone-goù gant Jacques Josse, La Table Rase, BP 23 77240 Cesson, 50 lur. Dont a ra J. Josse da vezan brudetoc'h-brudetañ e bed ar varzhoniezh. Emañ an den e pen kelaouenn **Foldaan,** eiz vloaz 'zo dija, ha kenlabourat a ra ive gant an embannaduriou **Ubac.** N'heller ket lavaroud en deus eun dra bennak d'ober e skrid gant hor bro hag hor yezh hag na evit an dra-se ? Ur barzh en hor bro eo J. Josse, ha trawalc'h eo da venegiñ e leur. Orijinal-mik eo doare **Talc Couleur Océan :** n'eo ket ul levr giz emaomp boas da welout, med ur seurt doug-paperiou. Eur voes eo ar golot, n'eo ket staget ar pajennou an eil ouzh eben, moaien 'vije da implijan anezho evel skritellou, giz ma 'zo bet graet gant meur a varzhe dianav e-pad miz mae 1968.

'Barzh ar gêr vraz hag ur bed nevez emañ J. Josse : « An noz war eun ton glac'harus aozet gant Etta James – deus an trec'h e sell al loar mezevelledigezh ar savaduriou – kribet gant seuliou ar stered » (lakaet e brezhoneg ganeomp). Gesiou saozneg hag aenevez-tre 'zo el leur-mañ – evel « listing, fun, jingle » – , poentadur ebet ennan, kalz skeudennou ennañ, nerzhus evel ar re a teu 'barzh ar huñvreou. Tostoc'h eo dra-sur J. Josse deus **Subway** Luc Besson eged **March a Lorc'h** Chabrol ! Marteze n'eo ket kalonek awalc'h ur seurt bed, hini tud yaouank hak ar c'heriou bras, hini an « new wave », hini tud ha /deus ket gwriziou hag a ne faot ket dezho kaout. Med boemus eo dre-vras ar gwerzennou-se, paneved eun nebeud anezho hag a zo plad awalc'h : 'nem sentoud a ra al lenner ha ne labour ket J. Josse evel ma dlebe ar pezh a skriv : dont a ra al langach deus e empenn, lakaet int dre skrid 'vel ma teuont : a-wechou e vez kreñv ar skeudenn, a-wechou all nevez. Se 'zo doare ar varzhoniezh arnevez, forzh peseurt mod. Dao eo Saludin J. Josse evel ur vouezh ha n'eo ket heñvel ouzh ar re all en deiz a hirio e Breizh.



BARZHONEGOÙ NEVEZ

Mouezh Banlev ar C'hornog

Disloñkañ a ra Radio (Arvorig) Bro-[C'hall
(Evit brasañ plijadur an divskouarn)
Sonerezh saoz - dotu horz - houarn :
Struj ! - flip !- strogaj - dramm !
Disko dibaouez ! - Kafiforni ! - Panam !

Tontoñ - disk-jokey o kas an abadenn !
« Be po ur video ? - ul lazer ? - ur vini-[kasedenn ?

Poz kañ :
Pegen plijus eo bevañ e banlev ar [C'hornog !
Nepell diouzh Paris ! (a-drugarez d'an [TGV !)
Pegen freskal eo bevañ e gourvarc'had [an hollved !...

Gwelet m'eus...

Gwelet m'eus ur vag-ouel
Stlejet gant ur bagad morc'hoc'hed
Gwelet m'eus un olifant
Pintet war an Enez Sun
O seniñ argad ar chal
*Gwelet m'eus un nijad orfraoued **
O krevin lagad an heol
Gwelet m'eus ur Sant Kozh Krembreat
O treuziñ ar Morbreizh
A-sav war ur blankenn-dre-lien
Gwelet m'eus ur yeti blevek
O krapat gant an Himalaya
Gant ur Mountain-bike
(War e heul pevar manac'h kabac'h)
Gwelet m'eus ar Roue Nevenoe
O tilestrañ war ar Champs Elysées
Diwar-vourzh ur bladenn-nij
Gwelet m'eus Sant Gonery e Karnag
Oc'h ober Koniri :
O trein da vein un toullad touristed
Gant un vazh-youd hud (...)

N.B. : ofraoued : skreved e yezh Enez Sun.

Staj radio evit ar vrezhonegerien

Deus ar meurzh 28 a viz meurzh da 10 eur mintin, betek ar sadorn 1 a viz ebrel, 9 eur noz

Evit an trede bloavezh e kinnig Radio Breizh Izel ur staj pemp devezh evit stumman tud d'ober gant ar radio. Desket vo dezho komz e-barzh ar micro, dibunan ar c'heleier, skrivan ur pennad keleier hag ober goulennou d'an dud. War an dro, e vint laket da sellet penaos e ya en dro al labour kelaouin er radio.

Mont a ray an eil lodenn deus ar staj da zeskin ar vicher animatour : penaos framman un abadenn radio, kinnig pladennou, c'hoariou, pennadou kaoz...

D'ober war dro e vot du a vicher, koulz kelaouennerien, teknisianed pe animatourien.

Anat deoc'h ne vo degemeret nemet tud a zo barrek war ar yezh komzet ha skrivet.

Ne goust netra ar staj, nemet ar frejou boued ha lojan a zo e karg ar stajidi.

Ne vo degemeret nemet 6 den er staj, an dud a vije dedennet a rank skrivan da : Radio Breizh Izel, staj Radio Pask, BP 403, 29101 Kemper Cedex.



Kemenadenn

Eman Skolaj Diwan Roparz Hemon (Brest) o klask :

● Ur c'helenner hanter amzer war ar skiantou (skiantou an natur, skiantou fizikel, matematik...) evit miz ebrel 1989.

● Ur c'helenner hanter amzer (pe 3/4 amzer) war an danveziou lennegel (brezhoneg, galleg, istor, geografiezh...) evit miz gwengolo 1989.

An dud dedennet gant unan eus ar postou-se a zo pedet da skrivan ha da gas o « CV » ar buanan ar gwellan da z/Diwan, 29214 Treglonou.

Emvod Yaouankiz Demokratel Breizh

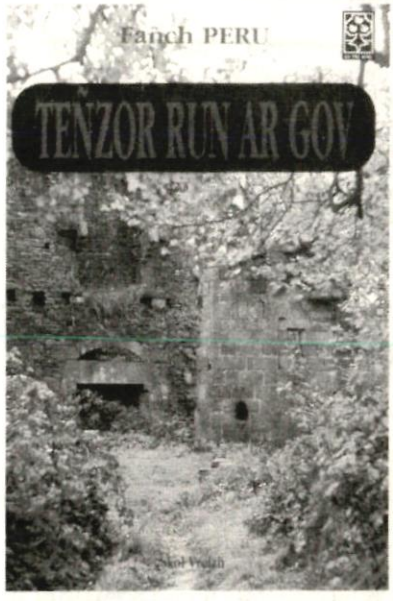
Roazeon ar 4 hag ar 5 a viz fevrer 1989, setu Niverus awalc'h e oamp evit prientin an dazont ; divizet hon eus da gantan tout embann keleier eus ar Y.D.B. beb miz e-barzh Le Peuple Breton/ Pobl Vreizh, e-barzh Pobl Vreizh evit ar wech gentan ; setu aman an divizou hag a rankomp embann : gwelet hon eus penaoz e vo ret deomp kaout arc'hant, nerzh ar brezel evel ma lavar ar Fransisien, penaoz lakaat ar re all, ar re-yaouank dreist holl da anavezout hor strollad ha penaoz gouzout hiroc'h diwarbenn kudennou ar re-man ha gand petra int dedennet ; ar peoc'h er bed, an doujans evit an natur, an dilabour, ar micher kelenner pe c'hoaz penaoz eo liammet an economiezh hag ar sevenadur ha penaoz e vefe tu da zerc'hel un tamm buhez et geriadennou ; choazet hon eus ivez al lec'h emvod evit an hanv ha penaoz e vo tu marteze da zigemer strolladou politikel eus ar minorelezhiou all pe da c'houlenn diganto o feson da welout an traou diwarbenn dazont Europa.

A.A.C'H.

« TENZOR RUN AR GOV »

« Gand Fanch Péru, danevell (bet embannet e « Pobl-Vreizh » 1987-1988) skeudennet gant Ifig Troadeg 1988. Bet embannet gand skoazell Skol Uhel ar Vro hag hini Kuzul Departamant Aodou an Hanternoz. Embannaduriou Skol Vreizh, 6 rue Hir, 29210 Montroulez (40 lur).

Ur mennoz da gentan tout, diwar-benn al levr-man, 80 pajenn anezhan, aes da lenn ha da heulian penn da benn ; d'amm zonj, dre ma 'z'on yaouank awac'h c'hoazh, e ranker bezan kaloneg evit kendalc'h da skrivan levriou e brezhoneg ; gwir eo, eman Fanch Peru o chom e Bro Treger e-lec'h ez eus ur stourm kaletoc'h evit hor Bro Breizh, marteze ; bez'e ranker koulskoude kaout fisianz en dazont ar brezhoneg ; d'am zonj eo a-wechou diaes awalc'h pa vez taolet kuit muioc'h-mui marteze an tu sevenadurel ha speredel er-maez eus hon buhez ha pa vez sellet muioc'h mui ouzh an danvez ha planeet an traou « chik ha brav ». E-barzh al levr-man e vez kavet eta, tenzoriou speredel diwarbenn ar vro. Seblantout a ra an oberour bezan ur c'helenner aketus ha kaout karantez e-kenver e skolidi. C'hoant bras en deus ivez da lakaat an dud da anavezout istor pe mojennou ar vro. Menegin a ra da skwer ar « Barzaz-Breiz » gand « Diougan Gwenc'hlan, lec'hiou brudet, Marc'harid Fulub ha Anatol ar Braz, Charlez ar Govig ha « Contes de l'Armor et de l'Argoat », Fransoa Menez ha « Promenades en Trégor », Sant Herve hag all ; lakaatara ouzhpenn ar skolidi da gemer perzh en abadenn evel ma reont er vuhez pemdeziek en deiz ha hirio, dont a ra sonj din deus un oberenn all, brasoc'h ha kosoc'h marteze evit bezan ul levr eus an amzer a vreman : « Skol Louarn Veig Trebern » gand Youenn Drezen, e lec'h e vez kavet an hevelep karantez evit ar vugale, ar re-man, yaouankoc'h, o tizoloin ar Vro ivez. Lennet am eus al levr-man en un taol koulslavaret evel ul leue marnaoniek oc'h evan e laezh : ur skwer evit kelennerien all eo ha dreist-holl ur mennoz bourrus evit lakaat ar vugale hag ar re



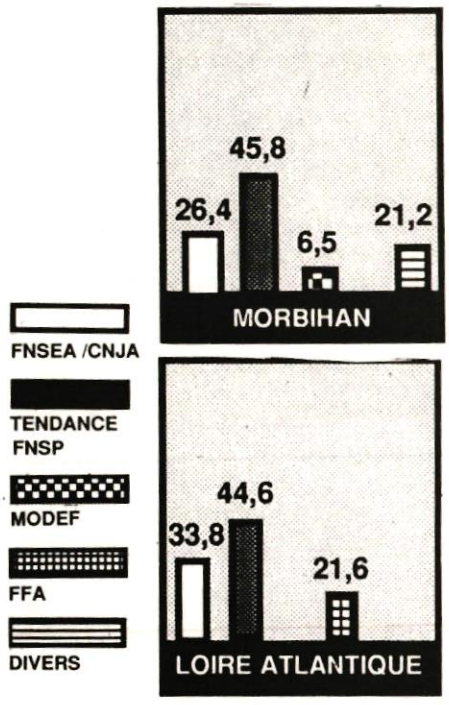
all da zizoloin hor Bro Breizh ha n'anavezont ket awalc'h marteze ; mont a reont re-bell a-wechou en ur dizonjal tenzoriou kuzhet, ar re-man, re dost deomp : « E strad an Istor eo bet lonket hon Bro... » evel ma lavar ar ganaouenn « Ar Marc'h Dall » pe un dra bennak evel-se. Siwazh, rouez int, ar grennarded evel ma'z'eus el levr-man, hag en em lakont, o-unan penn da baseal, o vakansou en un doare dudius ha kenteluis evel m'o deus graet ar re-man ; gwir eo, n'eus ket kalz a gelennerien evel an aotrou. Penneg e-barzh al levr-man, o lakaat anezho da bleustrin war ar « Barzaz Breiz ». Fisianz a ranker kaout koulskoude, hag emichans ne vot ket ur skrivagner bennak a-benn kant bloaz o skrivan, en ur lakaat Breizh da gomz evel ma rae Gwenc'hlan : « Arabat klask ma bez : den ne c'hello e gavout. C'hoant am eus da gousket e sioulder ur bez dianav... ».

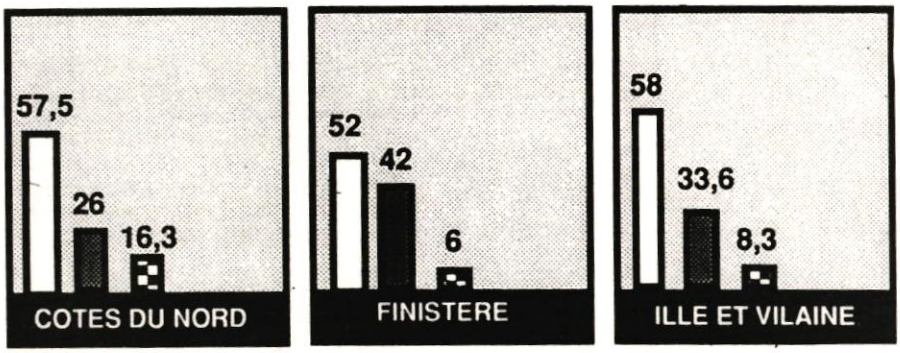
AAC'H

Déclin de la FNSEA

Les élections aux Chambres d'Agriculture (31 janvier) sont marquées en Bretagne par une baisse sensible de la participation, souvent supérieure à 10 points.

Les tendances progressistes du mouvement agricole (Confédération paysanne, Travailleurs paysans, FDSEA dissidente en Loire-Atlantique) connaissent une progression très sensible dans le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine. Le Finistère, et à un moindre degré la Loire-Atlantique, voient au contraire un léger redressement du courant agricole traditionnel. Les positions du MODEF s'effritent, sauf dans le Morbihan.





Commandes pour la Navale

Aidée à regret — mais à bonne hauteur — par l'Etat, la commande d'un nouveau « Souverain des mers » est accueillie avec satisfaction à Saint-Nazaire. L'armateur américano-norvégien Royal Carribean a de plus pris une option sur un troisième paquebot de ce modèle.

Le groupe familial nantais Leroux et Lotz vient pour sa part d'obtenir la commande de huit chalutiers pour le Maroc, dont la construction doit revenir en partie aux anciens ateliers et chantiers de La Manche, repris à Saint-Malo par le groupe.

Déchets : Inquiétude à Erbray

Un projet de décharge de déchets industriels inquiète les habitants d'Erbray, à 10 km de Châteaubriant (44).

Ces déchets, qui ne seraient « ni toxiques, ni faiblement radioactifs » inquiètent d'autant plus que malgré les sondages de sol en cours, il ne se trouve personne pour répondre avec clarté sur leur nature.

Le site de stockage projeté est une carrière d'argile abandonnée depuis trois ans, située à 200 m des premières habitations.

La Bretagne appelle Nantes

Une étude de la Direction générale des télécommunications montre que les appels téléphoniques vers Rennes se raréfient rapidement à partir de villes situées à plus de 80 km du chef-lieu de l'Ille-et-Vilaine.

Le Finistère téléphone plus à Paris qu'à Rennes. Et le sud-Finistère appelle davantage Nantes que Rennes, comme le Morbihan et bien sûr la Loire-Atlantique.

On doit constater qu'« Ouest-France » n'a pas jugé utile d'informer de ce constat, publié en page Bretagne, ses lecteurs de Loire-Atlantique...

Flashes inderdits

La balise de détresse pour bientôt

Le président de l'Association des victimes d'événements nautiques (AVEN), et le président de l'Association des familles du « Snekkar Arctic », ont été reçus le 18 janvier au ministère de la Mer par le conseiller technique, M. Argouze, de M. Mellick, ministre de la Mer. Ils lui ont fait part de leur demande d'application des mesures suivantes :

1. Balise de détresse : assurance de la part du conseiller que ce serait pour bientôt.

2. Service d'hélicoptères rationnel sur tout le littoral.

3. Contrôle de la sécurité à bord, par les garde-pêche en mer, eux-mêmes déjà chargés des contrôles européens.

4. Ajouter aux bombards un radeau type Marine nationale.

5. Projecteurs longue portée à bord des chalutiers pour recherche de naufragés la nuit.

6. Demande que l'administration maritime soit plus exigeante dans ses délivrances de permis de navigation, afin d'éviter les naufrages (exemple « Snekkar Arctic »).

7. Affaire Prigent : mise en cause de l'administration maritime pour défauts de procédures et non-application du code disciplinaire et pénal de la marine marchande en ce qui concerne la prétendue faute professionnelle.

8. Étude comparative et adoption d'un vêtement de mer permanent réglementaire sur les bateaux de pêche.

9. « Snekkar Arctic » : Mise en évidence de la longueur de la procédure après le dépôt de plaintes et du coût pour les familles.

10. Officiers radioélectroniciens : Doléances auprès du conseiller technique de M. Mellick, M. Alzon, au sujet du tripotage de jauge sur certains navires dans le but de ne pas embarquer d'officier radio (cas de la COBRECAF, Concarneau).

Bernard MALLET

URSS : les pays baltes en ébullition

Dans les « Pays de l'Est », de nombreux peuples luttent aussi pour la reconnaissance des droits nationaux, ainsi que pour la liberté individuelle. Faute d'informations de première main le *PB/PV* ne leur consacre que peu d'articles. L'accès et la circulation plus faciles pour les Occidentaux font qu'il est désormais possible à des collaborateurs du journal d'aller voir sur place et de juger, avec leur regard de Bretons. Nous entamons ce mois-ci un tableau des pays baltes. Dans un premier temps, nous présentons ces trois républiques mal connues de la plupart des Bretons. Le mois prochain, nous ferons le point avec Yves Plasseraud, sur l'évolution récente de la situation dans ces trois pays si divers. En partant de Pologne pour se rendre vers Leningrad, on traverse d'abord la LITUANIE.



La Lituanie (Lietura)

C'est le plus grand des pays baltes (près de deux fois la Bretagne) avec 3,3 millions d'habitants (Bretagne, 3,8 millions). La langue a des racines indo-européennes. Le territoire, adossé à la mer Baltique, a été, dans l'histoire, protégé par des marais et des forêts, d'où l'absence d'invasions barbares. La religion primitive a dû être une sorte de panthéisme avec culte de la nature et prépondérance d'une caste sacertotale comparable aux druides chez les Celtes.

Invasions, occupations

Au VIII[e] siècle, les Polonais, désireux de convertir ces populations font appel aux chevaliers teutoniques, expulsés de Palestine par les Turcs, ceux-ci commencent par convertir de force et par conquérir les Borusses, population coincée entre les Lituaniens et les Polonais.

Pendant deux siècles, les Lituaniens résistèrent aux Teutoniques, en construisant de nombreuses forteresses de brique rouge. Pour échapper à la conquête, les chefs lituaniens tentèrent une conversion progressive au christianisme avec des prêtres romains. Les chevaliers teutoniques, qui possédaient un vaste territoire en Prusse et en Pologne, repoussèrent le clergé romain et lancèrent une croisade-conquête, qui s'acheva en 1345, par une union Pologne-Lituanie, au milieu des ruines.

Evangélisée en profondeur, la Lituanie doit accepter un clergé polonais et la langue polonaise à l'église. Cette histoire entraînera un antagonisme Pologne-Lituanie en même temps que l'intégration du christianisme dans le patrimoine lituanien. Les élites parlent alors polonais et le peuple, lituanien. Au XV[e] siècle, la Lituanie est autonome sous tutelle polonaise.

En 1772, la Pologne est partagée entre la Russie et l'Autriche, la Lituanie tombant sous la coupe russe, malgré une révolte nationale en 1794. L'école devient russe, les paroisses catholiques enseignent, elles, en lituanien. L'insurrection nationale et libérale de 1830 fut sauvagement réprimée. En 1832, les écoles paroissiales furent supprimées, remplacées par les écoles russes. En 1840, la Lituanie perd même son nom et devient « territoire du Nord-Ouest », soumis au droit russe et à des fonctionnaires russes, au servage et à des massacres, coupé du monde extérieur. Après l'insurrection de 1863, le programme des Russes est de faire disparaître en 40 ans la Lituanie des esprits et du monde : langue et livres interdits, ce qui coupe le peuple de toute culture écrite. C'est seulement chez les Lituaniens de Prusse orientale qu'une presse nationale peut se développer, avec diffusion clandestine dans le reste de la Lituanie.

La Renaissance

De multiples publications nationalistes pénétrèrent en Lituanie malgré les Russes, malgré la répression sanglante. Vers 1907, les Russes libéralisèrent un peu leur attitude, autorisant le lituanien au séminaire. 1,5 million de Lituaniens émigrés, surtout aux Etats-Unis, aidèrent matériellement ce réveil et éditèrent des centaines d'ouvrages. Le lituanien fut réintroduit dans les écoles et même dans l'administration. La poussée nationaliste entraîna de nouvelles répressions.

Pendant la guerre 14-18, le pays fut occupé et pillé par les Allemands, d'où une famine, et l'allemand fut imposé. En février 18, la Lituanie proclame son indépendance, mais la Pologne de 1922 s'empare du Sud-Ouest, où les Polonais étaient nombreux, et de Vilnius, la capitale historique.

Rural, le nouvel Etat pratique l'autarcie économique, développe l'instruction (80 % de scolarisés) et connaît un essor culturel. Une instabilité politique – la démocratie n'avait guère eu le temps de s'implanter – sévit jusqu'en 1936. En 39-40, le pacte Hitler-Staline conduit au dépecement : Memel aux Allemands, le reste aux Soviétiques. En juin 41, les Allemands s'en emparent, malgré des résistances anti-soviétique et anti-allemande. Mais les Allemands ne purent, faute de volontaires, y recruter des Waffen SS locaux.

Re-soviétique en 1945, la république connut une répression brutale (34.000 déportés). Des maquis s'opposèrent aux Russes pendant dix ans. L'Eglise protesta depuis 1970 contre la russification et les brimades. Mais cette fois, le lituanien était enseigné dans le primaire, les prétentions polonaises et orthodoxes écartées.

Bilan

La population manifeste pour la langue (100.000 manifestants en août 88), l'environnement (100.000 manifestants en juillet, contre le nucléaire), la démocratie. Les Lituaniens demandent l'application de la loi, c'est-à-dire les droits de l'homme.

Aujourd'hui, les Lituaniens sont 80 % de la population de la République, les Russes 9 %, les autres 11 %. Mais 57 % de la population habite en ville (1979) et 52 % parle russe. La violente répression anti-catholique se ralentit depuis 1985 et la population lituanienne conserve plus de dynamisme démographique que ses voisins baltes.

La Lettonie

Au nord de la Lituanie, en face de la Suède, cette république a 2,6 millions d'habitants sur un peu moins de deux fois la Bretagne. Elle a 500 km de façade maritime. La langue est aussi indo-européenne. La langue lettone est en place au XII[e] siècle avec une culture fondée sur le chant populaire. De gros bourgs se forment. L'influence russe se développe. Les princes d'Allemagne s'implantent dans le pays et l'évangélisation commence, difficilement. Des bourgeois de Brème et de Hambourg s'installent à Riga, la future capitale.

Le pays, occupé par les chevaliers « porte-glaive » allemands, devient une colonie de l'Empire. Le catholicisme est implanté en un siècle. Les ports baltes sont alors des sortes de comptoirs pour le commerce de la Baltique (cire et peaux, sel et laine, vin et or). Riga fait même partie de la ligne Hanséatique dès le XIII[e] siècle, par l'intermédiaire des bourgeois allemands implantés là. Les évêques relaient les chevaliers (XV[e]) et l'allemand est la langue des villes. Le servage se développe. Dès le XVI[e] siècle, le luthérianisme est imposé. Le pays devient autonome, prospère et paisible, malgré la suzeraineté polonaise.

La prospérité attire les convoitises : Polonais et Suédois se disputent le pays, que ces derniers conquièrent, avant que



R.S.S. d'ESTONIE
Capitale : Tallinn
Date de formation : 21-7-1940
Superficie : 45 100
Population : 1 316 000
Densité : 29



R.S.S. de LETTONIE
Capitale : Riga
Date de formation : 21-7-1940
Superficie : 63 700
Population : 2 323 000
Densité : 36



R.S.S. de LITUANIE
Capitale : Vilnius
Date de formation : 21-7-1940
Superficie : 65 200
Population : 3 103 000
Densité : 47

les Russes s'en emparent au XVIII[e] siècle (1795). Les colons allemands urbains et industriels s'en tirèrent mieux que les Lettons, affamés, déportés, russifiés. Les villes sont néanmoins prospères.

La Renaissance

C'est là que se développe le nationalisme letton, facilité par l'abolition du servage en 1861 et préparé par des créations culturelles précoces (poésie, linguistique, théâtre, journaux en letton). La musique, le chant ne sont pas en reste, malgré la politique de russification d'Alexandre III. En 1905, une répression terrible mûrit et renforce le nationalisme. Pendant la guerre, les Lettons se battent avec acharnement, sous uniforme russe, contre les tentatives d'annexion allemandes.

Aux termes d'une guerre de libération, l'indépendance est proclamée en 1920. Prospérité et dynamisme marquèrent la période. La démocratie fut supprimée par un coup d'Etat en 1934. Soviétisée en 1940, les élites sont décimées par Staline, la religion et la culture sont persécutées.

Cette oppression explique qu'en 41, 140.000 Lettons se battirent aux côté des Allemands contre l'URSS. Mais bientôt, c'était la terreur nazie (élimination des élites, transfert des Lettons vers l'Est, implantation d'Allemands, extermination des Juifs) puis des destructions systématiques lors de la retraite nazie.

Puis c'est la répression stalinienne contre une population avancée, les maquis, puis une politique de russification, le russe devenant langue officielle. L'immigration massive fait tomber les Lettons à 50 % de la population. Les Russes, majoritaires en villes, y imposèrent leur langue. La natalité des Lettons est très faible. Une renaissance du sentiment letton se manifeste depuis 1978, des manifestations pour la liberté ont lieu en 1987-1988, avec le drapeau et l'hymne national letton. Un front populaire s'est constitué et le Parti communiste local appuie les demandes de décentralisation accrue. Leur identité menacée dans sa survie même, les Lettons se manifestent avec une vigueur étonnante.

L'Estonie

Dominations

Face à la Finlande, ce pays est à peine plus grand que la Bretagne et peuplé de 1,5 million d'habitants. Ceux-ci appartiennent au groupe finno-ougrien (avec les Finlandais, les Lapons, les Hongrois), installé là depuis plus de 4.000 ans. Au XIII[e] siècle, les chevaliers « porte-glaive » en entreprennent la conquête, avec le roi de Danemark. Les Estoniens se révoltent, mais subissent quand même une germanisation forcée. Les villes font partie de la Hanse Germanique, mais les paysans sont réduits au servage.

Les idées de Luther s'y sont vite répandues. Polonais et Suédois chassent les Russes (XVI[e] siècle), puis l'avantage reste aux Suédois (XVII[e] siècle), qui améliorent le sort des paysans et développent l'enseignement. Mais la Russie prend le dessus au XVIII[e] siècle. Pierre Le Grand accorde des privilèges aux colons allemands et le servage revient. Une peste ravage le pays. Au XIX[e] siècle, le servage est aboli, mais le problème foncier demeure.

Réveil

Réveils culturel, politique se heurtent à la tentative de russification (1880-1914), la population agit alors dans le domaine économique (industrie, coopératives, commerce) ou émigre. Elle crée aussi, à la veille de la guerre, de nombreuses écoles privées en estonien.

En 1917, une république soviétique d'Estonie se crée, dans le sillage de celle de Moscou. Un débarquement allemand tente de rattacher le pays au Reich.

En 1920, l'Estonie indépendante est reconnue. Mais, faute d'arrière-pays, les usines ferment. La démocratie y est agitée et l'extrême droite prend le pouvoir en 1934. Annexés et terrorisés par Staline en 1940, combats de certains aux côtés des nazis pour recouvrir l'indépendance (1942), terreur nazie, reconquête par l'URSS avec une nouvelle épuration, refus de la collectivisation agricole avec une répression de plus (48-49), maquis de résistance. La soviétisation brutale et à grande échelle suit. Les Estoniens ne sont plus que 60 % chez eux aujourd'hui, et minoritaires dans les grandes villes.

L'action nationale reprend vers 1980. Un « Front populaire » de masse est née en 1988 (100.000 adhérents), avec des revendications culturelles, économiques et politiques (autonomie accrue). A 113 km de la Finlande, comprenant le finlandais, les Estoniens sont informés et conscients des enjeux de leur lutte.

J.J.M.

(Présentation d'après un rapport du GDM consacré aux Pays Baltes).

Parmi la « contre-révolution » selon Khomeiny, il faut notamment insister sur le rôle de l'armée de Libération nationale iranienne, dirigée par Massoud Radjavi, chef des Modjahedines du Peuple qui, à partir de l'Irak et soutenu par celui-ci, a lancé des attaques victorieuses en Iran, en s'emparant de Mehran en juin et surtout après le 25 juillet en pénétrant jusqu'à 150 km en Iran jusqu'à Kermanchach. Lors de ses attaques, l'ALNI a rencontré le soutien de la population, ce qui, entre autres, a particulièrement inquiété le régime de Khomeiny.

Une aggravation de la répression

Déjà en septembre 1985, l'organisation des Modjahedines du Peuple d'Iran faisait état de l'exécution de 50.000 personnes environ depuis le 20 juin 1981, en publiant une liste nominale de 12.208 « martyrs de la juste résistance du peuple iranien pour la paix et la liberté », parmi lesquels près de 1.650 femmes (dont 49 exécutées alors qu'elles étaient enceintes), parmi lesquels il y avait près de 600 jeunes de moins de 18 ans, dont 27 enfants ; 55 % de ces martyrs avaient été exécutés en secret ; il y avait parmi eux 700 professeurs, 650 ouvriers, 350 fonctionnaires, 100 médecins ; de nombreuses familles (130) ont perdu trois à huit de leurs enfants mentionnés sur cette liste, qui comprend des personnes tuées ou exécutées dans 323 prisons et centres de tortures, mais qui n'inclut pas les victimes des bombardements et des attaques notamment contre le Kurdistan.

La fin des combats entre l'Irak et l'Iran s'est accompagnée d'un net durcissement d'une répression déjà particulièrement sanguinaire : « à présent, avec l'esprit libre de se concentrer sur un seul ennemi, Khomeiny assassine des membres des Modjahedines dans les prisons depuis le cessez-le-feu » écrit le « Washington Post » du 1[er] janvier 1989. La répression garde la même sauvagerie que celle qui apparaît dans les chiffres cités plus haut, mais elle prend l'allure d'un véritable massacre, d'un génocide : dans les cinq mois qui ont suivi le cessez-le-feu, 12.000 personnes ont été exécutées. Des exécutions massives ont lieu dans les prisons iraniennes : ainsi à la mi-novembre, 350 détenus ont été exécutés d'un coup à la prison de Machad ; un rapport secret du Conseil suprême de juridiction à Khomeiny déclare : « après le cessez-le-feu, 12.000 prisonniers politiques ont été exécutés, dont 6.400 dans les prisons d'Evine,

Iran : un régime sanguinaire aux abois

Depuis le 20 août 1988, les combats ont cessé sur le front irano-irakien, le cessez-le-feu est entré en vigueur. Pour l'Imam Khomeiny c'est un « poison » qu'il a fallu boire, car cette acceptation de la résolution 598 de l'ONU appelant à la fin des combats entre l'Iran et l'Irak était devenue inévitable.

Le 17 juillet dernier, dans une réunion secrète, Khomeiny avouait les raisons de son acceptation : la ruine financière de l'Iran et la crise nationale de l'énergie, la démoralisation de la population, le chaos dans les forces iraniennes et la volonté de préparer la lutte contre la contre-révolution à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

de Ghezelhessar et de Gohardacht (ville de Karadj). Ces exécutions ont été faites jour après jour, par groupes de plusieurs centaines ». D'août à la fin octobre au moins les visites des familles aux prisonniers ont été suspendues, ce qui ne pouvait que laisser présager le pire. De nombreuses exécutions ont lieu en secret, après un procès expéditif ou sans procès (un rapport de l'ONU du 2 novembre décrit les procès en prison « comme une séquence extrêmement sommaire ne durant que quelques minutes ») ; les prisonniers politiques sont victimes de « tortures sauvages, régulières et systématiques ». Les familles ne sont pas toujours averties des exécutions, ne connaissant pas toujours le lieu d'inhumation des victimes de la répression, souvent enterrées en cachette dans des fosses collectives creusées au bulldozer, et maintenant incinérées pour ne pas laisser de trace.

Parmi les victimes il y a des personnes de tous les âges, de toutes les conditions, y compris des mères âgées ou des personnes malades. Des personnes détenues depuis six ou sept ans (parmi lesquelles des enfants au moment de l'arrestation) sont exécutées, ainsi que des personnes condamnées à des peines d'emprisonnement, des personnes récemment arrêtées et non jugées, comme des personnes libérées après expiration de leur peine et à nouveau arrêtées ; le 10 décembre, le Président de la Cour suprême déclarait à Radio Téhéran que des prisonniers politiques « qui avaient été jugés et condamnés dans le passé et pour qui une peine d'emprisonnement avait été prononcée – ont été exécutés – pour ne pas s'être corrigés ».

La vie des 140.000 prisonniers politiques détenus est menacée, et il faut se mobiliser pour que le massacre cesse. A la fin de novembre, 1.800 parlementaires, dirigeants politiques et syndicaux de 18 pays avaient envoyé des télégrammes au secrétaire général de l'ONU, pour condamner la vague d'exécutions collectives en Iran et demande l'envoi d'une mission d'enquête dans les prisons iraniennes. Le 25 novembre, Massoud Radjavi, chef des Modjahedines du Peuple, a demandé à l'ONU une démarche internationale et de mettre l'expulsion de l'ONU du régime de Khomeiny à l'ordre du jour. Une grève de la faim d'étudiants musulmans a eu lieu à la fin de novembre dans 17 pays en exprimant la même demande. Au début de décembre, l'Iran de Khomeiny a été condamné pour la quatrième fois par l'ONU. L'on peut cependant s'étonner de la faiblesse de la mobilisation et des réactions de la classe politique française devant les exécutions collectives en Iran.

Un régime qui se désintègre

Les exécutions frappent surtout les Modjahedines du Peuple directement visés par la répression. Le 24 septembre, Assadolah Ladjevardi, le « boucher d'Evine » (prison de Téhéran) déclarait à « The Independent » : « Nombre de Modjahedines libérés après s'être « repentis » auraient dû avoir « leur sort réglé » avant de sortir de prison ». Après le cessez-le-feu Khomeiny a déclaré au président de la Cour suprême dans une ordonnance : « Il suffit pour exécuter un prisonnier qu'il soit contre le régime. Demandez à chaque prisonnier son opinion sur les Modjahedines et l'armée de libération, si le prisonnier les soutient, ou s'il refuse de répondre et cherche à détourner la question, ou même s'il demande à réfléchir, exécutez-le ».

Mais la répression vise aussi des membres de groupements de gauche non religieux comme le Rahe Kargar, des groupes dissidents de l'Organisation des Fedayins du Peuple et le Parti Toudeh, communiste (dont la plupart des membres du comité central et du bureau politique ont été exécutés).

Le régime en place est divisé par des conflits internes de plus en plus aigus ; les plus hauts organes du régime sont paralysés, Khomeiny devant arbitrer lui-même les divergences ; les appareils législatifs se voient dénués de pouvoir les uns après les autres. Comme le déclarait un représentant d' « Amnesty International » le 3 octobre, le « régime islamique iranien est en train d'effectuer une purge dans ses opposants politiques à travers tout le pays », mais la répression est aussi une façon pour les différents clans de régler leur compte et d'empêcher les modérés ou présumés tels (comme Khameneï, Président de la République) de faire acte de clémence dans le futur.

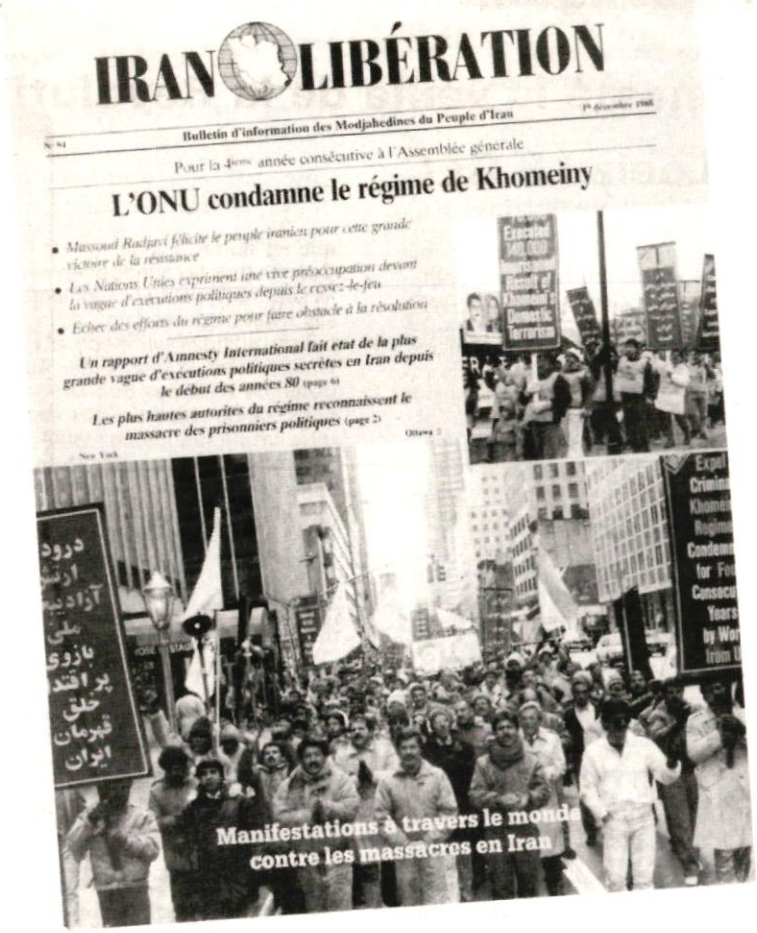
La répression s'en prend à des personnes qui étaient auparavant acquises au régime. L'on compte notamment au nombre des victimes récentes au moins onze mollahs, proche de l'ayatollah Montazeri, successeur désigné en tant que chef religieux de l'ayatollah Khomeiny. Un tribunal d'exception du clergé a en effet été créé. L'on peut également citer l'assassinat le 23 novembre, du Dr Kazem Sami, ancien ministre de la Santé, sans doute sur l'ordre de Khomeiny.

Le régime de Khomeiny est de plus en plus isolé et impopulaire : « Un mur de fer s'est élevé entre les hommes d'Etat, les responsables et le peuple, et rompt l'alliance entre les autorités et la population » lisait-on dans « Ettelaat », journal pro-gouvernemental le 23 décembre. Des manifestations se sont produites récemment à Ispahan, à Gorgan, à l'université de Tabriz, les manifestants prenant évidemment des risques très importants. Un sit-in de familles ou de proches de prisonniers exécutés a eu lieu à Téhéran, le 27 décembre.

La répression ne concerne pas seulement les opposants politiques. Certains délits de droit commun sont condamnés de façon expéditive : ainsi en moins de dix jours, une centaine de toxicomanes ont été exécutés. Le procureur général a déclaré à propos des toxicomanes : « nous ne rendrons aucun autre verdict que celui de mort ». Dans tous les domaines un climat de terreur vise à occulter les véritables problèmes.

Un pays ruiné

La guerre irano-irakienne a fait de 1980 à 1988, environ deux millions de tués et de blessés (123.000 morts selon le gouvernement iranien), dont des adolescents et des invalides envoyés au combat.



Elle a laissé aussi l'économie en ruines. « L'économie iranienne traverse sa période la plus difficile depuis le début de la révolution. Plus particulièrement les oléoducs vitaux ont été détruits, environ la moitié des produits pétroliers manufacturés doivent être importés. Le gaz n'est plus exporté. L'entrée des devises s'effectue à un rythme dramatique (...). D'importantes restrictions à l'importation ne cessent d'apparaître (...). L'industrie ne souffre pas seulement des dévastations de la guerre, mais également d'une distribution de devises extrêmement limitée » écrivait « Die Welt » le 23 septembre ; deux jours auparavant le même journal déclarait à propos de la foire internationale de Téhéran : « il n'y a pas d'argent en Iran ».

Le 29 novembre, après un voyage de M. Genscher en Iran, la radio « Deutsche Welle » déclarait : « malgré les rapports des médias iraniens sur la reconstruction du pays, personne ne sait d'où va provenir le budget de cette reconstruction d'après-guerre ». Un rapport de la société Matsushita écrit : « les Iraniens veulent avoir des importations, mais ils n'ont ni argent, ni politique de commerce extérieur, par conséquent il ne se passe rien ».

La reconstruction du pays n'est pas pour demain avec un budget dont plus de la moitié des dépenses restent consacrées à la guerre et 25 % à la reconstruction (avec 61 % de moins par rapport à 1979). « Tout espoir de sursaut dans le sens du progrès et de l'expansion nationale est non seulement vain à court terme, mais aussi à moyen terme » lisait-on récemment dans le journal « Ettelaat ».

La production industrielle est en chute libre ; le plus grand constructeur automobile d'Iran est sur le point de déposer son bilan. Les coupures d'électricité vont jusqu'à seize heures par jour dans certains quartiers de Téhéran, alors que l'hiver iranien est rude, et que les industries manquent de courant.

Le ravitaillement en pain est devenu un problème dramatique pour la population iranienne. Mais pendant ce temps certains hauts dirigeants du régime de Khomeiny se ménagent à l'étranger de confortables comptes bancaires.

Que fait donc la France ?

Dans de telles conditions l'on comprend mal la visite de M. Roland Dumas en Iran. La question des Droits de l'Homme (abordée le deuxième jour) est passée après les affaires (traitées le premier jour) ; en plus on a vu ce qu'il faut penser des affaires avec l'Iran.

Michel Rocard a, pour justifier la visite en Iran de son ministre des Affaires étrangères, déclaré : « Quand on regarde l'évolution de la République iranienne depuis sept ou huit ans, on s'aperçoit d'un processus de reprise de contrôle de la révolution iranienne sur elle-même, d'un souci de respectabilité un peu plus grand que par le passé » (1). Cela alors que la répression, jamais aussi brutale, tourne au génocide ; cela alors qu'au même moment un rapport « accablant pour l'Iran » (1) était présenté à la commission des Droits de l'Homme de l'ONU ; Michel Rocard a préféré dénoncer devant cette même commission la situation en Roumanie ; oui, il y a en Roumanie des violations des Droits de l'Homme injustifiables, mais il n'y a pas eu dans ce pays l'exécution sommaire de milliers de personnes ces derniers mois.

Et quelle tête vont-ils faire, alors que les Douze viennent de décider, à la suite des menaces de Khomeiny contre Salman Rushdie (mais pourquoi le vieux dictateur ne se croirait-il pas tout permis quand des ministres des grandes puissances occidentales viennent faire des courbettes à son régime), de suspendre tous contacts de haut niveau, juste après que M. Dumas ait invité son homologue en France, et que Laurent Fabius doive être invité par le président du Parlement iranien ? L'indignation des Douze et les décisions prises sont justifiées, mais ce n'est pas d'aujourd'hui que date l'envoi par le régime de Khomeiny de tueurs, prêts à assassiner et à organiser des attentats meurtriers, dans de nombreux pays.

Et que M. Dumas ne donne pas comme justification de sa politique, l'amnistie récemment décidée en Iran ; elle concerne en fait des prisonniers de droit commun et elle n'a pas grand sens, après que plusieurs prisons aient été vidées de leurs prisonniers politiques par des exécutions massives. Jusqu'à présent aucune commission d'enquête de l'ONU n'a été admise dans les prisons iraniennes. C'est au minimum ce que le gouvernement socialiste français doit exiger, s'il a encore le souci de mettre en accord sa pratique avec son discours.

Y.J.

(Sources : « Iran-Libération ». Bulletin d'information des Modjahedines du Peuple d'Iran).

(1) « Le Monde » du 5-6 février 1989, p. 4 ; du 8 février 1989, p. 4.

Les institutions bretonnes à la veille de la Révolution

par Loeiz LE BEC

La cassure sociale interdisait, sauf exceptions, aux membres des autres classes bretonnes de participer à cette information spéciale que les députés de la noblesse ramenaient dans leurs manoirs pour la raison fort simple que paysans et bourgeois n'y étaient pas reçus. Ils ne pouvaient donc s'enthousiasmer comme leurs maîtres aux récits des succès des Etats face au Roi ou à son administration. Ils ne savaient rien des brillantes joutes oratoires des députés, ni de leurs idées. Ils n'étaient pas mis en contact avec les quelques Bretons porteurs de l'image symbolique de leur patrie dont ils ne pouvaient soupçonner la réalité vécue depuis leurs fermes ou leurs bourgs isolés. Ils ne pouvaient avoir conscience de l'extrême diversité de leur patrie, de ses problèmes et de la puissante solidarité nécessaire pour les résoudre. La Bretagne, sa défense et ses profits, était devenue l'affaire d'une classe. Quand on condamnait cette classe et son hégémonie, on condamnait la Bretagne en même temps. Cette confusion, certes déplorable était inévitable. La petite et moyenne noblesse bretonne au XVIII[e] n'était pas une classe capable de porter l'idée nationale bretonne à maturité. Car pour cela il aurait fallu qu'elle la partage avec les autres classes sociales de ce pays. Mais partager les mêmes idées, la même culture donc, n'est possible que si l'on partage aussi ce qui constitue la base de ces idées, c'est-à-dire les biens. Cela équivalait pour la noblesse à un sabordage en règle. L'Histoire ne fournit aucun exemple d'un groupe social dominant organisant son suicide social.

3) Le Parlement

Il ne faut pas confondre cette Cour de justice royale avec la notion de parlement moderne, c'est-à-dire d'assemblée élue, malgré le même nom. C'est que la langue française, comme la nôtre, a beaucoup évolué depuis le XVIII[e] jusqu'à nos jours : les mêmes mots y désignent souvent des réalités différentes. Ce Parlement créé en 1554 par le roi Henri II n'avait guère pour fonction, on s'en douterait, de constituer un pouvoir local démocratique contrebalançant celui de Paris, bien au contraire. Il est la clef de voûte du réseau provincial de tribunaux que le pouvoir royal installe dans son nouveau territoire, à peine 22 ans après la signature du Traité d'Union. Dans l'ordre immuable des techniques du contrôle des populations soumises à une autorité nouvelle, ce réseau judiciaire français succédait à l'occupation de nos places fortes par les troupes royales et au pillage fiscal. Immuables depuis Rome, le droit régalien de rendre justice appartenait en propre au souverain sans aucune séparation des pouvoirs entre le pouvoir judiciaire et celui du roi dictant, de fait, les sentences à l'avance aux Parlements, véritables cours d'enregistrement des volontés du monarque. On s'en doute, la première qualification « technique » des malheureux magistrats français formés à ce moule de la justice latine, était une remarquable souplesse d'échine ! Principalement au cours des procès politiques succédant aux révoltes des populations.

Ainsi le voulait le Droit Romain que ces tribunaux étaient chargés d'appliquer chez nous. En prévision du refus des juges bretons d'appliquer des lois qui n'étaient pas les leurs, le roi Henri II avait pris la précaution de nommer à ce Parlement 16 juges provenant d'autres provinces, afin d'« équilibrer » les sentences sans doute. 16 magistrats sur 32 seulement étaient Bretons... jusqu'à ce que les Etats contestèrent ce viol des modalités du Traité d'Union. Puisque selon celles-ci, seuls des Bretons pouvaient occuper les charges officielles de notre pays. Ce n'était que le début d'une interminable guérilla juridique, infiniment procédurière et beaucoup plus efficace que les luttes insurrectionnelles paysannes. L'efficacité tenait à deux facteurs essentiels : les risques minimes encourus par les Parlementaires protégés par leur charge et la pérennité de ces luttes légales pour la Bretagne. De génération en génération, en effet, les magistrats se passaient comme à une course de relais, la flamme d'une lutte permanente pour les libertés de leur pays. **On ne peut pas dire que l'installation de cette première administration française sur notre territoire ait eu les résultats escomptés. Le Parlement de Bretagne mènera jusqu'à sa disparition en 1789 une lutte exemplaire contre la Monarchie Absolue.** Une administration française dans sa totalité, en Bretagne, avait été retournée contre l'Etat qui l'avait mise en place pour contribuer à subjuguer une province décidément pas comme les autres. Au XVII[e] siècle, les magistrats bretons avaient élargi leurs domaines de compétence allant jusqu'à exercer un rôle de surveillance de la politique royale, tempérée il est vrai par la jalousie des Etats à leur égard. Mais en cas de crise, ces deux éléments du système breton faisaient front, tout au moins quand le patriotisme breton et les intérêts de la classe nobiliaire étaient conciliables. Dans le cas contraire, l'administration royale avait tôt fait de s'introduire dans cette faille et de diviser les Bretons. Toujours le modèle romain dont la devise était : « Diviser pour Régner ». Les peuples celtes n'ont pas plus que les autres le « génie » de la division. Comme tous les autres peuples de la terre, ils sont naturellement segmentés en classes rivales que certains « s'ingénient » à diviser quand la survie commune nécessiterait l'union la plus large. Au XVIII[e], la désunion n'est pas trop importante chez nous, ce qui explique nos succès politiques face à la plus puissante Monarchie d'Europe. C'est au milieu du XVIII[e] que le système breton du pouvoir nobiliaire devint un véritable gouvernement local avec la fameuse Commission Intermédiaire des Etats.

(à suivre)

RÉVOLUTION
Les Bretons au travail

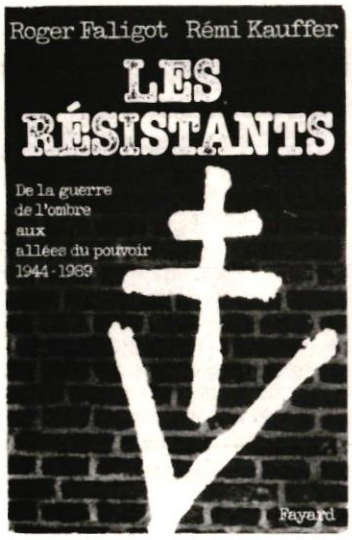
Un petit peu partout en Bretagne, des groupes se forment, qui scrutent le passé, et à la faveur d'aides de circonstance, publient des monographies ou des recueils d'études sur la Révolution française en Bretagne.



Les Quevenois

Queven, près de Lorient, fait l'objet d'une belle publication de 95 pages éditée par Dalc'homp Sonj (36 rue E. Zola, 56100 Lorient) et dont la présentation et les illustrations sont particulièrement soignées. Les articles concernent la démographie (constantes et changements occasionnés par la révolution), la vie quotidienne, Queven dans la Révolution. Le clivage blanc-bleu est particulièrement bien expliqué à partir de deux exemples précis.

LES RÉSISTANTS ET NOUS



A la lecture de l'imposant ouvrage (669 p.) de Roger Faligot et Rémi Kauffer, celui qui n'a pas vécu les événements de la Seconde Guerre Mondiale se fait inévitablement cette réflexion : qu'il est difficile de se frayer un chemin dans le maquis des mouvements et des réseaux de résistance ! Empressons-nous d'ajouter que le travail d'enquête et de rédaction des auteurs n'est pas en cause. La somme des renseignements collectés (115 mouvements ou réseaux et plus de 1.700 personnes citées) est impressionnante et témoigne d'une œuvre d'investigation menée sans concession.

Non, le labyrinthe où l'on s'égare au fil des pages sans espoir de retour, est à l'image de la vie de ces hommes de l'ombre qui n'ont jamais tout à fait réintégré la lumière et gardent, encore aujourd'hui, une part de secret. C'est cette vérité cachée que les deux complices, spécialistes des enquêtes d'espionnage, ont traquée derrière la façade héroïque mais fissurée d'une résistance sans tache qu'une actualité récente a fini de démolir aux yeux des nouvelles générations. On songe ici à la résurgence de l'affaire Hardy en 84, en liaison avec le procès de Klaus Barbie, bourreau de Jean Moulin. On songe aussi aux révélations d'Alexandre de Marenches, ancien chef du SDECE, en 86, sur les dossiers secrets de la Collaboration.

Démystifier la Résistance, rendre à chacun son rôle exact est une exigence d'aujourd'hui quand, profitant des années qui s'égrènent et le souvenir s'effaçant, des universitaires professent en toute impunité dans certaines facultés de France (Lyon, Nantes), l'irréalité des chambres à gaz dans les camps nazis.

Plus encore, Roger Faligot et Rémi Kauffer ont voulu savoir ce qu'il était advenu au cours des quarante-cinq dernières années de ces hommes et ces femmes qui, souvent très jeunes (la plupart avaient moins de trente ans), ont combattu l'occupant nazi avec un esprit rebelle qui les plaçait souvent à gauche, voire à l'extrême-gauche de l'échiquier politique. Les résistants de la première heure étaient viscéralement des révolutionnaires, insoumis à l'autorité légale incarnée par le Maréchal Pétain. Les conditions de leur retour à la vie civile, après plusieurs années de clandestinité et de marginalité, et le rôle qu'ils y ont occupé – et y occupent encore – à tous les niveaux (politique, économique, social, syndical, médiatique, etc.) constituent la véritable trame de cette enquête où les témoignages directs abondent. C'est ce qui en fait un document unique.

La Résistance en blanc et noir

Combien étaient-ils ? Une infime minorité de la population si l'on en croit Henri Bailly-Guerchon, le secrétaire général de la Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance : *« On a attribué environ 250.000 cartes de* ***« Combattants volontaires de la Résistance »***. Eh bien ! croyez-moi, s'il y avait vraiment eu 250.000 résistants, on s'en serait aperçu... »

« La » Résistance, jamais unanime, fut le lieu de bien des règlements de comptes. De sourdes luttes d'influence se manifestaient déjà sous l'Occupation, dont la plus connue opposa gaullistes et communistes. La Libération en répandit l'écho. Avec la perspective du pouvoir à conquérir et dans le contexte de « guerre froide », les états-majors politiques, comme « au bon vieux temps » de la IIIe mais bien loin des idéaux qui avaient animé les combattants instinctifs de l'antinazisme, installèrent en France une atmosphère de guérilla politicienne, voire même de pré-guerre civile qui put faire illusion quant aux volontés de changement social et politique des uns et des autres. En fait, les quatre années de Résistance accouchaient d'un grand bluff.

La grande désillusion

Force est de constater que la multiplicité des organisations (45 mouvements homologués et 270 réseaux reconnus), si elle constitua sans nul doute un rempart efficace face aux tentatives d'infiltration par l'ennemi, fut également fatal à l'esprit de la Résistance quand il fallut reconstruire sur les ruines de l'Occupation. L'échec qui conclut, dès 1945, la tentative de créer un « parti de la Résistance » en témoigne. Aidée par les luttes d'influence entre tendances rivales issues de la clandestinité, la routine administrative, avec aux manettes bien des cadres de la IIIe République défaillante, voire du régime de Vichy, reprit rapidement le dessus et tout espoir d'une société nouvelle s'envola. Beaucoup, déçus par le cours des événements, réintégrèrent leur foyer pour ne se rappeler leur action de résistance que le temps d'un banquet annuel entre anciens compagnons de lutte.

Il en fut ainsi du gros des troupes. Mais les chefs, anciens de la France Libre ou de la Résistance intérieure, ont rarement abdiqué leurs ambitions et les moins idéalistes ont su se ménager une place au soleil dans la société de consommation née de l'après-guerre.

Dans les allées du pouvoir... et du contre-pouvoir

Cependant, il serait injuste de réduire le parcours des anciens chefs de la clandestinité à ce trait de cynisme, au moment même où certaines affaires financières font ressurgir de cette période troublée des personnages aussi influents que discrets. Patrice Pelat, par exemple, fut colonel « Patrice » dans les FFI – et communiste – avant de devenir l'ami de François Mitterrand, rencontré dans les rangs du Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés (MNPGD), et d'acquérir un château en province.

Il serait injuste, en effet, de s'en tenir aux apparences car si l'on connaît bien la part décisive prise par les résistants gaullistes dans le retour mouvementé au pouvoir du général en mai 58, on sait moins, a contrario, le rôle tenu par d'anciens résistants communistes en rupture de ban, trotskistes ou anarchistes dans le mouvement de mai 68. Et pas des moindres ! Jean-Pierre Vigier, direc-

teur du journal Action et animateur, avec Alain Krivine, du Comité d'initiative pour un mouvement révolutionnaire, avait fréquenté le comité central du PCF et les ministères de l'après-guerre. Charles Tillon lui-même, l'ancien chef des FTP, peu avant son exclusion du PCF, prit fait et cause pour les contestataires de 68 et dénonça l'attitude adoptée par la direction du Parti.

De nos jours, l'aile progressiste de la Résistance continue d'inspirer ce nécessaire contre-pouvoir et d'incarner les idées révolutionnaires. Claude Bourdet, collaborateur de l'hebdomadaire « Politis » aux côtés de Bernard Langlois, fut l'un des principaux dirigeants du grand mouvement de résistance Combat, l'adjoint d'Henri Frenay, avant de subir la déportation en mars 1944. Depuis le manifeste « Nous sommes les rebelles » qu'il cosigna en 1945 avec Philippe Viannay, l'engagement est resté le même, fidèle aux idées qui l'incitèrent à mettre sa vie en péril. D'obédience trotskiste, Pierre Boussel, dit « Lambert » dans la clandestinité, fut candidat aux élections présidentielles de 1988 sous l'étiquette du Mouvement pour un parti des travailleurs (MPPT).

Des destins singuliers défilent sous nos yeux par centaines tels celui de Robert Ballanger, militant autonomiste breton dévoué et apprécié de la Ligue fédéraliste de Bretagne à Nantes dans les années 1931-35, qui s'engagea dans la Résistance dès 1940 et devint le chef interrégional des FTP pour la Bretagne en 1941. Membre du PCF, il subit, comme beaucoup d'autres résistants communistes, la purge thorézienne mais n'en devint pas moins, quelques années plus tard, président du groupe parlementaire communiste à l'Assemblée nationale.

Ce ne sont là que quelques aspects du récit passionnant d'un demi-siècle d'histoires vécues. Vous le lirez comme un « polar » où les acteurs jouent pour de vrai « La Comédie Humaine ».

J. GUÉGUEN

« Les Résistants – de la guerre de l'ombre aux allées du pouvoir (1944-1989) », Roger Faligot et Rémi Kauffer, ed. Fayard, 1989, 669 p., 150 F.

1789 (suite)

Le district d'Hennebont est ensuite présenté avec son assemblée – le directoire – et ses activités au long de la période. Pour 55 F, les Morbihannais pourront acquérir un livre fort bien réalisé et présenté.

LA RÉVOLUTION DANS LE TRÉGOR



TRÉGOR 89

Dans le Trégor

C'est un fort volume de 480 pages qui vient de paraître (210 F, Trégor 89) avec des préoccupations comparables. Les auteurs viennent du groupe d'histoire de la MJC de Bégard ou sont des personnes et personnalités du Trégor côtier. Le contexte économique et politique, l'évolution du clergé, les modalités de vente des biens nationaux, les effets des guerres, le témoignage des chansons populaires en breton, sont tour à tour étudiés, entrecoupés de monographies plus locales (les processions nocturnes autour de Guingamp, démographie et événements dans le canton de Perros, l'affaire de Plouaret, etc...). L'ouvrage se termine par une très utile évocation du premier centenaire (1889) de la Révolution par Christian Brunel.

Il sera important, au terme de l'année, de faire la synthèse historisque de ces publications.

Le Goëlo

Un ouvrage du même type, intermédiaire, en volume, entre les deux précédents, va paraître ces jours-ci, avec les mêmes préoccupations pour la région de Plouha. Le cadre de vie, la démographie, la vente de biens nationaux, la défense côtière, etc... (Talents cachés, Y. Ollivier Henry, Kastell Pic, 22580 Plouha). Un autre ouvrage sur Paimpol paraîtra en avril, de P. Chevrier, 1789-95, 220 p., en souscription chez M. Henry, 22 rue Dunant, 22500 Paimpol (130 F port compris).



Un aspect mal connu de l'économie bretonne d'avant-guerre est l'activité minière. Le nouveau numéro de la « collection bleue » de Skol Vreizh lui est consacré.

Anne Brulé, historienne, qui a consacré en 1982 une étude approfondie à la mine de Pont-Péan, en Ille-et-Vilaine, consacre ce volume de 98 pages à cette activité, en la présentant d'abord dans son cadre breton. Elle s'intéresse tout particulièrement aux mines de plomb (souvent argentifère) et aux autres « non ferreux », que l'on voit cartographiés dans leur évolution du XVIII[e] siècle à nos jours.

Puis l'on suit de plus près l'évolution de Pont-Péan, des sociétés exploitantes, souvent exploiteuses, avec sa réussite de 1850 à 1890. On suit aussi l'évolution des techniques, du matériel, le tout étant servi par une iconographie remarquable, des cartes et graphiques, des coupes en profondeur, des photographies du matériel et des bâtiments, des schémas expliquant le déplacement des hommes et du minerai.

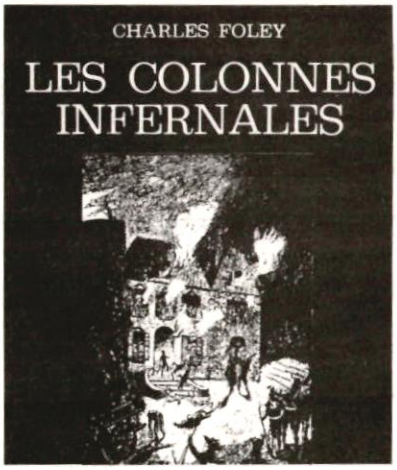
Les inégalités sociales chez les mineurs sont bien mises en évidence, par des témoignages, ainsi que leurs conditions de vie et d'embauche. Et l'on suit les derniers soubresauts de l'activité minière jusqu'à 1945 et au-delà. Un pan de notre passé et de notre vie économique qui est restitué (50 F).



« Les colonnes infernales »
de C. Foley

Yves Salmon, actif éditeur du pays de Rennes (Le Vallon, 35132 Vezin-Le Coquet), poursuit une série d'éditions ou de rééditions à caractère historique et romanesque sur la chouannerie et la Vendée. Une dizaine de titres figurent au catalogue. Des biographies voisinent avec des mémoires et des romans. Nous avons lu « Les Colonnes infernales », réédition d'un roman historique de Charles Foley, paru en 1901. 320 pages d'aventures prenantes, dans des situations historiquement vraisemblables et qui évitent un machinisme primaire.

L'écriture est soignée, parfois à la limite de la précocité, mais sa précision et son élégance laissent une impression favorable. Les récits de la répression montagnarde en Vendée ne sont pas outrés par rapport à ce que les études historiques ont révélé. Le jeune aristocrate Armand de Varanges et son compagnon d'infortune, le « bleu » Moriceau. Les transformations sociales de la période révolutionnaire sont bien évoquées, sans nuire à l'intrigue. Il manque, bien sûr, la réponse à la question : pourquoi cette répresssion systématique et aveugle, d'une brutalité sans précédent, alors que la Vendée ne présentait pas d'intérêt stratégique ? La réponse est sans doute que le pouvoir parisien voulait faire un exemple, peu coûteux et propre à dissuader d'autres soulèvements, alors même que le retrait des troupes de Vendée aurait ramené le calme. Au total, peu d'explications, mais un bon roman à caractère historique.



J.J.M.

Hommage à G. Perros

Après avoir rendu un hommage à Xavier Grall (voir PB de mars), les Éditions Calligrammes récidivent, mais cette fois-ci, c'est à Georges Perros. Si j'ai beaucoup apprécié l'hommage de Grall, je dois dire que ce livre m'a encore plus captivé, surtout l'ode brisée de Grall.

« Les marins saluaient Perros
Bonjour vieux, comment ça va
Comme j'aime la Bretagne copine
Et fraternelle
Entre les chopines »

Et encore

« Et tout bougeant dans Tréboul
Les navires, les demeures
Les ??? en chapitre erraient
Et c'était l'heure
De son ensevelissement
Et c'est dans ce tréboulement
Qu'il allait aux portes d'éternité
Déposer son sac et ses idées ».

Hélas :

« Je me souviens
Perros est mort
Yves Elleouet est mort
Armand Robin est mort
La Bretagne est veuve
De ses meilleurs poètes ».

Par le choix judicieux des textes et des photos de Michel Thersiguel, Bernard et Mireille Guillemot nous font découvrir Perros, son univers quotidien : ils nous font communiquer avec ce grand poète.

Hommage à Georges Perros, Édition Calligrammes, Quimper.

PS : Dépêchez-vous d'acheter ce livre ; le tirage est presque épuisé. Il paraîtrait que les Éditions ont reçu un manuscrit de Milig Ar Skanv...

Les diamants torpillés

Les récents travaux de Roger Laouénan « Le Tocsin et la Moisson », « La Moisson rouge » ont rappelé aux Bretons le lourd sacrifice consenti par leurs aïeux au moment de la première guerre mondiale. Mais si nous savons tous qu'une génération a été fauchée par la guerre des tranchées, beaucoup ignorent que les côtes et les eaux bretonnes ont été le théâtre d'une guerre sur (et sous) l'eau sans merci. Georges Lanco, conteur et historien bellilois, a le mérite de nous le rappeler, et cela dans un roman historique agréable à lire et qui fourmille de détails sur quelques-uns des événements qui ont endeuillé les côtes du Morbihan à partir de 1917. Cette année 17 fut d'ailleurs une année charnière, avec l'entrée en guerre des USA et la décision allemande d'intensifier la guerre sous-marine. C'est ainsi que le navire belge « Elisabethville », allant de La Pallice à Anvers, est coulé par un sous-marin allemand le 6 septembre 1917, à une quinzaine de milles de Belle-Isle, avec sa cargaison de caoutchouc, d'ivoire, de plomb, de zinc... et de diamants ! Il y a, heureusement, beaucoup de survivants qui sont secourus par des bateaux des conserveries pourtant plus habitués à transporter des sardines que des naufragés !

Un autre navire, américain celui-là « Le Florence », victime d'une machine infernale au départ de New-York, explose à la même époque entre Quiberon et l'île d'Houat, arrêté là dans l'attente d'une autorisation pour se rendre à Saint-Nazaire. Sans cette attente (une quarantaine imposée par les circonstances), c'est tout le port, et peut-être la ville de Saint-Nazaire qui auraient été détruits par l'explosion.

G. Lanco raconte tout cela avec faconde. Il nous entraîne dans le sillage des scaphandriers engagés pour rechercher les trésors de guerre (et surtout les fameux diamants de l' « Elisabetville ») et dans l'ambiance d'une île bretonne, de son port et de sa population pendant et juste après la première guerre mondiale. Et, au terme d'un récit de 128 pages qui se lisent facilement, l'auteur nous dévoile (enfin) une partie du mystère qui justifie amplement le titre : « Les diamants torpillés » (aux nouvelles éditions Debresse, Paris).

Etienne GASCHE

Dalc'homp sonj

Le numéro 24 de *Dalc'homp sonj* est paru courant décembre. On y lira un article remarquable de Jean Kerhervé sur la mort de François II et la situation du duché de Bretagne en 1789-90. Trois témoignages sur Roparz Hémon, dont celui, fort intéressant, de Pierre Laurent. Une notice de Suzanne Citron sur la « Révolution et l'ordre symbolique » précède des articles sur les Gallois de Patagonie et les Bretons d'Andalousie. L'étude de D. Le Couédic sur le fédéralisme breton d'avant-guerre est très fouillé, précis, mais ces 12 pages susciteront certainement des contestations par l'amalgame fédéralistes-nationalistes de droite, les seconds empruntant parfois des idées aux premiers, et par l'absence de situation dans le contexte général des années 30-40. Les errements de tel militant breton ne doivent-ils pas être mis en parallèle avec ceux de telles personnalités politiques hexagonales, de gauche en 35, d'extrême droite en 41, ou des députés socialistes qui furent une majorité à voter les pleins pouvoirs à Pétain. Sans cette évocation du contexte, l'impartialité est difficile. Les chroniques de D.S. ne manquent pas, non plus, d'intérêt (D.S. 36 rue E. Zola, Lorient, 25 F le numéro, 85 F l'abonnement annuel).

Gilles Servat : « Mad in Sérénité ». (SERC 44007, SA 470, Éditions du Petit Véhicule).



Depuis plus de trois ans, depuis « La douleur d'aimer », Gilles Servat n'avait pas enregistré de disque.

Cela ne veut pas dire, bien sûr, que l'ami Gilles, pendant tout ce temps, se tournait les pouces...

Un livre, publié chez Kornog, « La naissance d'Arcturus », des tournées, nombreuses, et, en compagnie de Dan Ar Bras et d'Annkrist, un concert resté fameux : un soir de janvier 1987, la salle de l'Olympia bondée, alors que d'aucun lui présidaient la débâcle.

Sans oublier la peinture, la sculpture, le théâtre et pour bientôt, la publication d'une revue trimestrielle, « Les carrés Servat ». On le voit, ce n'est pas le chom'du...!

Le nouveau 33 tours de Gilles Servat était pourtant très attendu.

« La douleur d'aimer » était un disque – autoproduit – de transition. « Les aventures de Nony Nandco », ou « La ballade de la centrale » y côtoyaient encore les textes, très beaux, dont Gilles a le secret.

Aujourd'hui, avec « Mad in Sérénité », Gilles Servat semble avoir définitivement remisé l'ironie un peu facile. Je n'y céderai donc pas à mon tour en affirmant que l'auteur de « Ki Du » a trouvé sa sérénité.

La violence est désormais rentrée, contenue. La force est devenue tranquille... Une quiétude que souligne la sobriété des arrangements musicaux, très dépouillés, signés Michel Devy.

Disons-le tout de suite, ce disque est superbe. C'est une étape importante dans la carrière de Servat. C'est également une étape pour la chanson bretonne – disons la nouvelle chansons bretonne – qui atteint là toute sa maturité. Le style a évolué. Les convictions demeurent. Convictions écologiques : Servat a toujours été très très proche de la nature. La tempête d'octobre 1987 l'a profondément marqué. On se souvient que c'est lui qui récite le texte de la cassette-vidéo éditée par FR3, « La nuit de la tempête ». Dans « Mad in sérénité » il consacre une chanson à l'événement, une chanson bilingue intitulée « Tempête ». Il y reprend aussi, symboliquement, « Arbres », que l'on trouvait déjà dans « Chantez la vie, l'amour, la mort » et la pochette de l'album reproduit la photo-satellite prise cette fameuse nuit du 15 au 16 octobre.

Convictions politiques : elles apparaissent en clair ou en filigrane, dans « L'espoir », hommage à la lutte des ouvriers des chantiers navals brestois ou dans « Nantes s'endort ». Convictions poétiques aussi et là les témoignages sont nombreux : « Mystérieux comme toujours », « Le jour n'est pas la vérité », « C'est elle mon île »... Et surtout, superbement interprétée, superbement mise en musique, une chanson en breton, ma préférée : « Ar Plac'h he c'hoef Raden ». Magnifique !

« Mad in Sérénité » ? Un produit nantais pur beurre – les Éditions du Petit Véhicule ont leur siège à Nantes – incontournable !

PER TALLEC SOLO : « Internal Voice » (Breizh Diffusion, Tal 003 C).



Le plus oriental des artistes bretons ou le plus celte des musiciens orientaux : difficile de classer Per Tallec et son art aux influences multiples...

Quoi qu'il en soit, Per Tallec, désormais installé près de Morlaix, après s'être initié à la source à la musique indienne, est un authentique créateur breton, dont l'apport a d'ailleurs été reconnu au niveau du Conseil régional et récompensé par le prix de la meilleure création artistique régionale.

Après « Mannawyddan » (4), voici maintenant « Internal Voice », cassette autoproduite et distribuée par Breizh Diffusion. Per Tallec y joue en solo de la flûte traversière en bois et d'une batterie de synthétiseurs.

Sa musique ? Un curieux et savant compromis entre Tangerine Dream, Ravi Shankar et bien sûr Stivell. Entre autres. Le résultat est surprenant à la première écoute, déroutant même. Pourtant, peu à peu, on se laisse envoûter.

Comme beaucoup d'autres musiciens bretons, plus que d'autres, même, peut-être, tant sa démarche est originale et créatrice, Per Tallec mérite de connaître le succès. Il faut le savoir et le faire savoir.

Mona Bodennec « Prad Doun » (DB 9, Diffusion Breizh).

Une musique qui mêle instruments traditionnels et rythmes modernes, jazzy ou africains. Une voix encore un peu timide mais ferme et claire. Des textes, en breton ou en français, qui racontent, très bien, l'amour du pays.

C'est ce que nous propose Mona Bodennec avec son premier disque « Prad Doun », autoproduit et diffusé par la Coop Breizh.

Mona Bodennec, vous la connaissez peut-être déjà. Elle a tourné avec le groupe Iledao et s'est produite en solo, ici et là et notamment à Euroskol, la fête de Diwan.

Dans ses chansons, c'est un peu sa vie qu'elle raconte, son enfance en Algérie, son exil à Paris et son retour, voulu, en Bretagne, à Prad Doun justement, pour y « naître vraiment ».

« Ouvrir », « Dindan ar Seizh Amzer », « Deus etrezelu ennon », il y a de nombreuses réussites sur ce disque pour lequel Mona a su s'entourer d'excellents musiciens : Stéphane Le Berre aux percussions, Claude Le Brun, qui signe en outre les arrangements, Patrig Sicard, à qui l'on doit aussi la prise de son, etc... Recommandé.

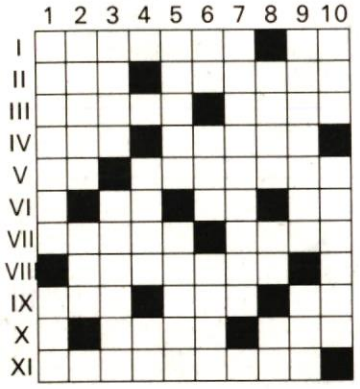
Pierre MORVAN

MOTS CROISÉS DU PEUPLE BRETON

Problème n° 10

BRETAGNE-CELTIE

(quelques mots sont en breton)



VERTICALEMENT

1. A captivé les foules en cultivant la solitude ; dépourvu de clôture, de nos jours. – 2. Boudicca, par exemple ; Un morceau d'épave. – 3. En Ille-et-Vilaine ; Collègues du 1 du I vertical. – 4. Parfois encore teinté de paganisme en Bretagne ; A l'extrémité de Gavrinis. – 5. Végétal ou cours d'eau ; A fait connaître la Beaujoire dans la France entière. – 6. Aux confins de la nuit ; ancienne mesure de poids ; Lettres de Rostrenen. – 7. Concitoyennes des 1 du I horizontal. – 8. Chef-lieu de canton du Morbihan ; Sous cette forme, bouguignonne et non bretonne ; Article. – 9. Dans l'œuvre du 1 du VII horizontal ; C'est un monde. – 10. Fougères pour un Brestois ; Iliens.

HORIZONTALEMENT

I. Se sont embarqués sur un curieux vaisseau ; Dans le désert. – II. Un Gaël décapité ; Se perdent aussi chez nous, même si c'est à regret. – III. Inspirateur des 1 du I horizontal ; Pas toujours. – IV. Compagnon malheureux de St-Hervé ou de St-Thégonnec ; Tabellion. – V. En Finistère ; apparentés à Barbetorte ?. – VI. Au cœur de Locminé ; Note ou défaut ; Note ou adverbe. – VII. Écrivain irlandais ; Une île dans la tourmente. – VIII. Les nôtres furent peu enclins à prêter serment il y a deux siècles. – IX. Petit poème ; N'ont pas affaibli la cause bretonne ; Sigle commercial nantais. – X. Nombreux au Cap Fréhel ; Pas difficile. – XI. On peut le rencontrer à Uzel ou à Locronan.

M. ERWAN

Solution du problème n° 9

Horizontalement :
I. Brennilis. – II. Raguenel. – III. ID ; IG ; Yeun. – IV. Tertres ; Eo (Léon). – V. Tao (Atao). – VI. Outre-tombe. – VII. Acropole. – VIII. CI ; Lalo. – IX. Queffélec. – X. Un (Unan) ; AETENHC (chantée). – XI. Déesse.

Verticalement :
1. Brittonique. – 2. Radeau ; Un. – 3. Eg ; Rotacé. – 4. Nuit ; RCIFAE (fiacre). – 5. Négrier (Corbière) ; Fée. – 6. In ; Tolets. – 7. Leys (Ségalen) ; Opales. – 8. Ile ; Molène. – 9. Ue ; Bloch. – 10. Snobée ; Co.

Courrier

Nous, Frisons

Je m'abonne au « Peuple Breton ». C'est un périodique intéressant. Je m'intéresse à la minorité bretonne tout en cherchant à améliorer ma connaissance de la langue française. Je sais cependant que la prédominance de la langue française s'oppose à la promotion de la langue bretonne.

Votre situation est la même que la nôtre, ici en Frise. Nous devons lutter en permanence pour la défense de notre langue, le frison, contre l'impérialisme du néerlandais.

J.B. (Frise)

Chers amis du PB

Je vous prie de trouver ci-joint le chèque ainsi que ma future adresse, pour le renouvellement de mon abonnement.

Je désire, à l'occasion, vous féliciter pour votre attachement à ce que la Loire-Atlantique (ou plutôt Bro Naoned) demeure bretonne. Je suis parfois choqué par l'attitude de certains médias notamment FR3 et « Ouest-France » dans leur obstination à confondre Bretagne et Région Bretagne.

J'espère que bientôt nous pourrons oublier cette nuance.

Longue vie au Peuple Breton.

B.L.G. Saint-Nazaire

Un Breton honteux...

Commentant dans le « PB » de janvier le « coup de gueule » de Daniel Hamelin, directeur des stations locales de Radio France, à propos de RBO (« et que les politiques de Bretagne me foutent la paix... », J. Guéguen évoquait Mirabeau apostrophant les députés bretons et ajoutait : résultat, deux siècles plus tard un sous-fifre parisien se permet de toiser avec une rare insolence les élus que s'est donnés le peuple breton.

Or m'est revenue en mémoire une période où sévissait sur les ondes de France Inter, à l'heure de mon réveil, un « animateur » dont je ne supportais pas l'affligeante médiocrité fortement teintée de démagogie.

Il se nommait... Daniel Hamelin et croyant me souvenir d'une indication donnée par lui-même sur ses origines, j'ai consulté le vieil « Annuaire des 10.000 Bretons », publié en 1971, par les Presses Universitaires de Bretagne et j'y ai lu ceci :

Hamelin Daniel, né le 23 décembre 1942 à Dol (Ille-et-Vilaine). Profession, producteur, animateur ORTF.

S'il s'agit du même personnage, ce qui paraît plus que probable, le détail ne peut qu'ajouter à notre amertume, tant il est vrai que dans ce genre de situation, mieux vaut encore avoir affaire à un Parisien borné qu'à un Breton honteux...

MLT
LE PERRAY

CBAP Brest : Au mois de mars

Stages : Uillean-pipe, violon, guitare, chant, bombarbe/biniou koz animé par les membres du groupe Gwerz, 4 et 5 mars, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Nombre de stagiaires maximum par atelier : 5 niveau non débutant.

Accordéon diatonique animé par Patrick Bardoul, les 11 et 12 mars, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Seront au programme : la musique de Haute-Bretagne et le répertoire de la montagne.

Nombre de places restant disponibles : 6. Tout public.

Cornemuse écossaise par Jakez Pincet, le 11 mars, de 14 h à 18 h. Au programme, étude du répertoire celtique, technique de l'instrument. Il reste 2 places disponibles. Niveau perfectionnement recommandé.

Danse du Pays de Loudéac par Robert Raulo, le samedi 11 mars, de 14 h à 18 h. Non-débutants.

Conférences : Le 4 mars, à 16 h 30, « La gravure en Bretagne », images et propagande, par René Le Bihan, conservateur au musée de Brest.

Le 11 mars, à 16 h 30, « Meubles de Bretagne », du populaire au « néo », par Philippe Le Stum, conservateur au Musée Breton de Quimper.

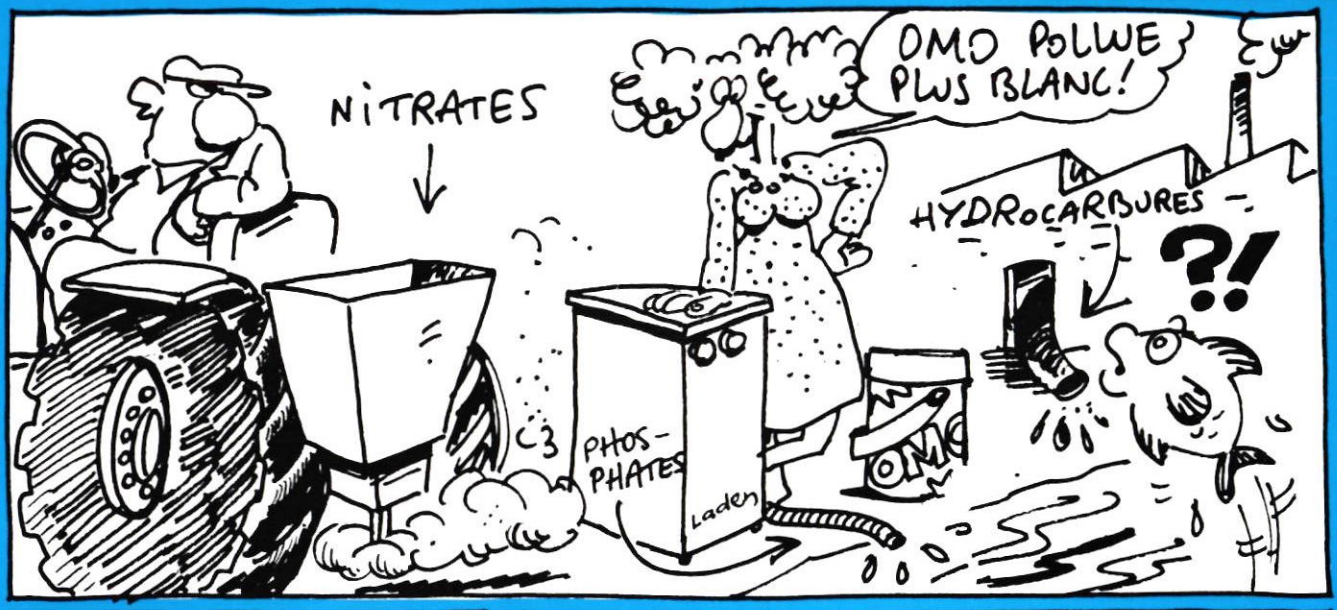
Le 18 mars, à 16 h 30, « 300 ans de faïence de Quimper », 1690-1990, par Marjatta Taburet, professeur de décoration et de technologie de la faïence.

rue Victor Hugo, 29200 Brest, tél. 98.46.05.85.

Emglev Bro an Orient recherche bretonnants(es) pour interventions (présentations de spectacles, traductions, etc.) dans le cadre du Kan ar Bobl (Pâques 1989) et du Festival Interceltique (du 4 au 13 août) à Lorient.

1 impasse F. Lelevé, 56100 Lorient, tél. 97.83.66.26.

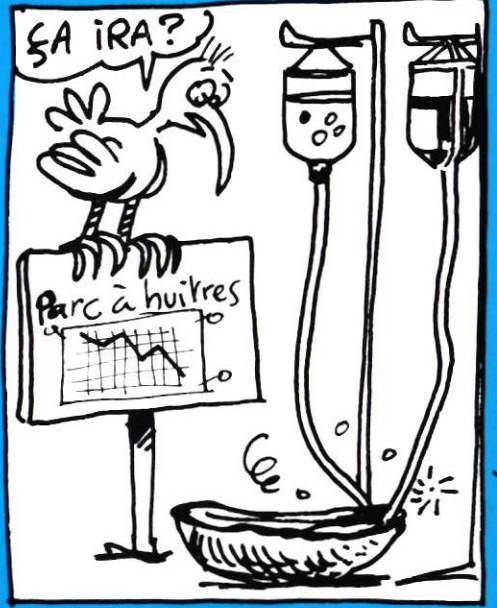
LE PROBLÈME DE L'EAU

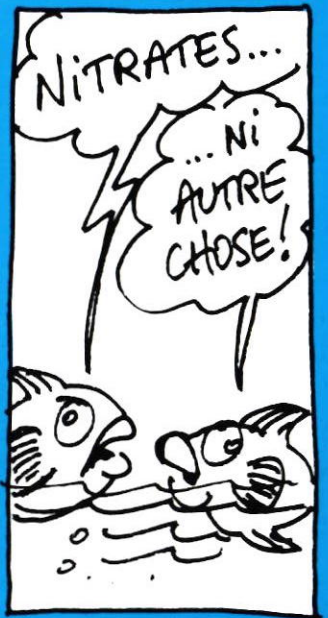




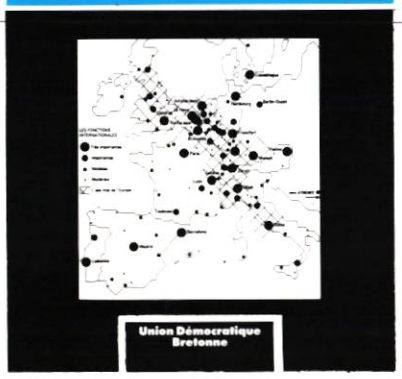








Quelle place pour la Bretagne dans le Marché unique européen ?



Les presses populaires de Bretagne viennent de publier un 2e « cahier du Peuple Breton ». Le 1er, aujourd'hui épuisé, était paru à la fin 1982 et était consacré à l'agriculture bretonne. Ce second cahier est d'actualité : *« Quelle place pour la Bretagne dans le Marché unique européen ? »*.

La situation actuelle de la Bretagne au sein de l'État français et de l'Europe est étudiée avant les enjeux, les dangers et les voies possibles pour espérer un développement de la Bretagne dans le cadre européen.

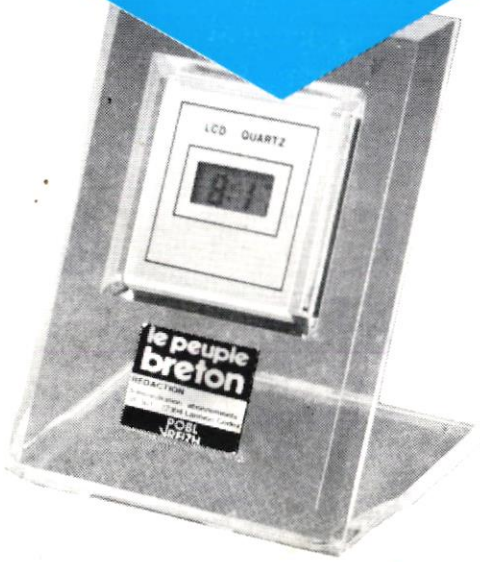
Brochure : 21 × 29,7, bicolore : 21 × 29,7, œuvre du secteur « Études et Réflexion » de l'UDB. 20 F (à commander à PPB, BP 301, 22304 Lannion Cedex).

Encore un mois ! Pour tout nouvel abonné

Un cadeau original

Une magnifique pendulette à quartz « Le Peuple Breton-Pobl Vreizh », qui sera expédiée dans la semaine suivant l'abonnement.

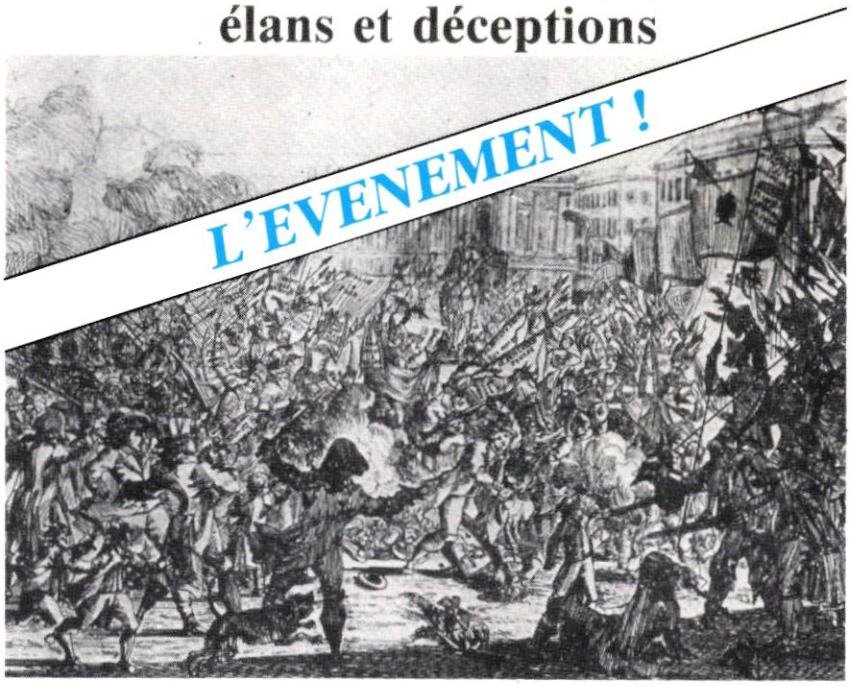
Les autres lecteurs peuvent se la procurer au prix de 40 F franco, au PB-PV.



HISTOIRE

La Révolution et les Bretons

élans et déceptions



J.-C. Cassard, L. Le Bec, J.-J. Monnier.

"Les Cahiers du peuple breton" n° 3
Presses Populaires de Bretagne

Comment les Bretons ont-ils participé à la Révolution ?. Comment la Révolution s'est-elle retournée contre eux ?

Ce 3e cahier du *Peuple Breton*, réalisé par un groupe d'historiens bretons, présente de façon **précise** et **accessible** la situation de la Bretagne en 1788, les événements de 1789-99 et leurs retentissements en Bretagne. Il fait un **bilan** de la période révolutionnaire pour la Bretagne et de ses **conséquences** jusqu'à nos jours. Enfin, une **réflexion** sur les « principes de 1789 » nous propose une lecture d'événements qui ont conduit à la disparition de la Bretagne en tant qu'entité politique reconnue et qui ont largement modelé la Bretagne d'aujourd'hui. La question « que faut-il faire maintenant ? » n'est pas éludée.

Un cahier 21 x 29,7, à couverture couleurs, avec des documents originaux et 3 cartes. 20 F franco, à commander au journal.

Librairie du « Peuple Breton »

(expéditions par correspondance sous 48 heures)

- ☐ F. Morvannou : « Le breton, jeunesse d'une vieille langue », 45 F franco (tout sur le breton, ou presque).
- ☐ « Quelle place pour la Bretagne dans le marché unique européen ? », 20 F.
- ☐ « Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions », 20 F
- ☐ « Un Breton d'ailleurs », (poèmes d'un marin breton, des quatre coins du monde), 20 F.
- ☐ « Bretagne et grand Ouest », P.Y. Le Rhun. (La Loire-Atlantique est, économiquement, bretonne), 62,40 F.
- ☐ « Ces îles qu'on dit françaises », (Corse, Kanaky, Guadeloupe). Dossier, 115 F.

(Bon de commande à recopier ou à découper)

(Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à PB, BP 301, 22304 Lannion Cedex)